

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87. CCP 23 513  
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10. CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 52 47 40. CCP 12 7715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-  
3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Elections nationales: Ne pas tirer de conclusions opportunistes

Puisque la répartition des suffrages dans tout le pays est désormais connue, on peut entreprendre une analyse rationnelle des élections de 1967.

Une vague de mécontentement, de protestation, déferle un peu partout en Suisse. De nombreux scrutins cantonaux l'avaient annoncée depuis deux ans. Elle est due d'abord à la vie chère. Mais aussi à un sentiment plus profond, même s'il demeure encore confus: de lourdes échéances attendent notre pays et l'autorité fédérale, au lieu de s'y préparer, pratique une politique à la petite semaine, faite le plus souvent de compromis douteux. Il faut donc changer quelque chose. Premier résultat: tous les partis qui partagent la responsabilité du pouvoir perdent des voix; tous les partis qui se réclament d'une opposition résolue en gagnent. Deuxième résultat: on tend à se méfier des «politiciens», au profit de personnalités qui incarnent divers types de non-conformisme: le «soldat Lämppli» en Argovie, Charles Dellberg en Valais, le D<sup>r</sup> Dubois à Neuchâtel. Troisième résultat: dans tous les grands partis, à plus ou moins longue échéance, on va se trouver contraint de ne plus faire «comme d'habitude», mais de repenser une politique, une stratégie, une tactique.

Il s'agit là d'un aspect des choses. Voici l'autre: le rapport des forces politiques demeure pour l'essentiel inchangé à l'échelle du pays. Que les indépendants se retrouvent 16, alors qu'ils étaient 10 auparavant, ne tirera guère à conséquence et ne fera pas diminuer le coût de la vie. Le Parti du travail passe de 4 à 5, mais ce gain unique tient à un candidat dont la qualité de «hors parti» fut soulignée tout au long de sa campagne. Si l'on songe aux moyens considérables dont disposèrent, à juste titre mais pour la première fois, les groupes d'opposition à la radio et à la télévision, dans une conjoncture qui leur était objectivement favorable, force est d'admettre que l'opposition pure n'a pas remporté un succès décisif.

Le Parti socialiste suisse maintient partout ses mandats, sauf à Zurich où il en perd deux, comme prévu. Il demeure le premier parti du pays et son groupe au Conseil national reste le plus fort. Mais il recule partout en influence. Il paie ainsi, au bénéfice de petits groupes, sa politique de présence à l'exécutif fédéral.

Sauf à Fribourg, le recul est net en Suisse romande. Au Valais, la liste du parti subit une défaite remarquable. A Genève, les socialistes passent de 25 à 16% des voix, dans le canton de Vaud de 28 à 26%, à Neuchâtel, de 39 à 34%; au Jura et à Bienne, la chute est de l'ordre de 25%. Ces chiffres appellent une longue méditation, mais ne sont pas inexplicables. Ainsi,

à Genève et dans le canton de Vaud, le report des voix s'opère vers le Parti du travail, qui regagne des positions autrefois perdues. En Valais, Dellberg bénéficie d'un courant de sympathie profondément populaire et profondément sentimental. Dans le Jura et à Bienne, les résultats sanctionnent une crise de l'unité du parti. En somme, seul le résultat de Neuchâtel déroute véritablement.

Si le PSN avait voté l'appareillement avec le POP, en juin dernier, la chute de ses suffrages serait peut-être un peu moins grande, mais le POP aurait tout de même sa grande victoire. Et voici ce que l'on dirait: «C'est parce que vous vous êtes apparentés que vous avez reculé et que le POP s'est tant affermi. C'est à cause de vous, en grande partie, que le socialisme recule en Suisse romande au bénéfice du communisme. Et même, vous n'êtes pas étrangers à la défaite zurichoise, car votre attitude a été exploitée contre le PSS.» Nous, socialistes neuchâtelois, n'avons pas fait l'appareillement, après de longues hésitations. Et tout de même, les choses sont ce qu'elles sont. Le courant unitaire, né en 1965, était profond. Il a conduit nombre d'électeurs de gauche à voter POP plutôt que socialiste. Jamais, dans ce canton, le POP n'a été si fort, jamais le Parti socialiste n'a été si faible. Il faut considérer ce fait. Il ne faut pas en tirer des conclusions opportunistes. Il faut reprendre la réflexion, non point contre le PSS, mais avec lui.

Des amis jugent que je me «dégon-

flerais» si je ne commentais pas ici mon échec personnel. Puisqu'il revêt, sans le moindre doute, une portée politique, je m'en expliquerai. René Felber, élu à ma place, est mon ami, il a toujours été loyal et il partage toutes mes options essentielles. Il n'a pas été élu contre moi. Simplement, à cause des responsabilités que j'assume dans le parti, je suis devenu aux yeux de plusieurs le symbole d'une ligne politique. Il se trouve que cette ligne n'est guère populaire. Il est difficile d'expliquer qu'on est contre le capitalisme et pour la participation au Conseil fédéral, pour l'union de la gauche mais sans céder sur l'essentiel, pour une majorité nouvelle dans son propre canton mais contre une majorité qui serait dite de gauche et qui vilipenderait en une législature — par une politique démagogique — les chances véritables de la gauche. Il est difficile de défendre à Berne les positions romandes, au Comité central, au Comité directeur, puis de défendre ensuite chez nous les positions du PSS. Lorsque j'ai fait ce choix, j'en ai mesuré à la fois l'importance et le péril. Mais je ne lutte pas pour une carrière: je me bats pour des idées que je crois justes. «Le courage, écrit Jaurès, c'est de se donner aux causes justes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni même s'il lui réserve une récompense. Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe.» Je crois que Jaurès a raison. RENÉ MEYLAN.

#### Conseil national: répartition des sièges par canton

| Canton       | Rad.    | Soc.    | CCS     | PAB     | Ind.    | Lib.  | Dém.  | Evang. | PdT   | Dlv.  |
|--------------|---------|---------|---------|---------|---------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Zurich       | 5 (6)   | 8 (10)  | 4 (5)   | 5 (5)   | 9 (5)   |       | 1 (2) | 2 (2)  |       | 1 (0) |
| Berne        | 6 (6)   | 12 (12) | 2 (2)   | 10 (11) | 2 (2)   |       |       | 1 (0)  |       |       |
| Lucerne      | 3 (3)   | 1 (1)   | 5 (5)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Uri          | 1 (1)   |         |         |         |         |       |       |        |       |       |
| Schwyz       | 1 (0)   | 1 (1)   | 1 (2)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Obwald       |         |         | 1 (1)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Nidwald      |         |         | 1 (1)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Glaris       | 1 (1)   | 1 (1)   |         |         |         |       |       |        |       |       |
| Zoug         | 1 (1)   |         | 1 (1)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Fribourg     | 2 (2)   | 1 (1)   | 3 (3)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Soleure      | 3 (3)   | 2 (2)   | 2 (2)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Bâle-Ville   | 2 (2)   | 3 (3)   | 1 (1)   |         | 1 (1)   | 1 (1) |       |        |       |       |
| Bâle-Camp.   | 1 (1)   | 2 (2)   | 1 (1)   | 1 (1)   |         |       |       |        |       |       |
| Schaffhouse  | 1 (1)   | 1 (1)   |         |         |         |       |       |        |       |       |
| App. R.-Ext. | 1 (1)   | 1 (1)   |         |         |         |       |       |        |       |       |
| App. R.-Int. |         |         | 1 (1)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Saint-Gall   | 4 (4)   | 2 (2)   | 6 (6)   |         | 1 (1)   |       |       |        |       |       |
| Grisons      | 1 (1)   |         | 2 (2)   |         |         |       | 2 (2) |        |       |       |
| Argovie      | 2 (3)   | 4 (4)   | 3 (3)   | 2 (2)   | 2 (1)   |       |       |        |       |       |
| Thurgovie    | 1 (1)   | 2 (2)   | 1 (1)   | 2 (2)   |         |       |       |        |       |       |
| Tessin       | 3 (3)   | 1 (1)   | 3 (3)   |         |         |       |       |        |       |       |
| Vaud         | 6 (6)   | 4 (4)   | 1 (1)   | 1 (1)   |         | 2 (2) |       |        | 2 (2) |       |
| Valais       | 1 (1)   | 0 (1)   | 5 (5)   |         |         |       |       |        |       | 1 (0) |
| Neuchâtel    | 1 (2)   | 2 (2)   |         |         |         | 1 (1) |       |        |       | 1 (0) |
| Genève       | 2 (2)   | 2 (2)   | 1 (2)   |         | 1 (0)   | 2 (2) |       |        |       | 2 (2) |
| Total        | 49 (51) | 50 (53) | 45 (48) | 21 (22) | 16 (10) | 6 (6) | 3 (4) | 3 (2)  | 5 (4) | 2 (0) |

### Vaud: Les élus et les viennent ensuite

Voici le nombre des voix recueilli par les élus et les viennent ensuite de chaque parti:

**Socialistes.** — Elus: Graber, 19 065; Baechtold, 16 115; Brawand, 15 692; Bussey, 15 578. Viennent ensuite: Cardinaux, 14 869; Aubert, 14 828; Clavel, 14 655; Duvanel, 14 647; Hediger, 14 156; Desarzens, 14 153; Maret, 14 055; Gloor, 14 036; Veillon, 14 025; Ogay, 14 016; Lassueur, 13 849; Meylan, 13 664.

**POP.** — Elus: Forel, 10 720; Muret, 9466. Viennent ensuite: Petit, 8778; von der Aa, 8069; Viret, 8039; Payot, 7993; Mingard, 7937; Crot, 7922; Cor-

baz, 7883; Décosterd, 7840; Méyrat, 7792; Miéville, 7785; Mermod, 7757; Capt, 7755; Contigny, 7727; Frautschi, 7536.

**Radicaux.** — Elus: Chevallaz, 22 549; Martin, 20 275; Debétaz, 19 951; Freymond, 19 229; Junod, 19 321; Cevey, 18 133. Viennent ensuite: Cossy, 17 806; Jaquier, 16 939; Kuttel, 16 767; Morenod, 16 705; Candaux, 16 393; Vaney, 16 279; Monod, 16 229; Savary, 15 924; Guignard, 15 661; Gislign, 15 551.

**Libéraux.** — Elus: Thévoz, 9126; Jaccottet, 8815. Viennent ensuite: Duplain, 7830; Barraud, 7323; Massy,

7256; Matile, 6955; Kratzer, 6942; Hugli, 6933; Hahn, 6855; Henchoz, 6845; Martin, 6838; Rapp, 6677; Renaud, 6498; Morin, 6150; Paris, 6047.

**PAI.** — Elu: Teuscher, 6639. Viennent ensuite: Agassis, 5896; Jaccoud, 5307; Berger, 5099; Ferrot, 5097; Pasche, 4940; Blanc, 4927; Christinet, 4913; Sordet, 4870; Weber, 4837; Margot, 4737; Stettler, 4730; Nicollat, 4614; Saugy, 4596; Loup, 4373; Gouvers, 4179.

**Chrétiens-sociaux.** — Elu: Mugny, 5827. Viennent ensuite: Berberat, 5374; Constantin, 5283; Baggi, 5247; Curdy, 5185; Curty, 5158; Mayer, 5045.



#### Une nouvelle rose suisse

Produire une nouvelle race de roses est une entreprise difficile qui n'avait pas réussi en Suisse depuis 1945, lorsque l'horticulteur veveysan Heizman avait produit la rose nommée «Général Guisan». Cet exploit vient d'être renouvelé par un horticulteur argovien, qui a produit une rose couleur saumon qui sera en vente sur le marché dès l'automne 1968. Elle portera le nom de «Ville de Lucerne».

(Notre photo.)

### Genève: L'affaire du «trésor du FLN»

Ce n'est pas une caution de cinq cent mille francs suisses comme prévu, mais de deux millions, que la Banque Commerciale Arabe a réclamée au Gouvernement algérien, hier, devant la première Chambre civile du Tribunal de première instance de Genève, dans «l'affaire du trésor de guerre du FLN». Au cours de cette audience qui a marqué le point de départ du procès civil engagé par le Gouvernement algérien contre cet établissement financier, les avocats de la banque genevoise, M<sup>rs</sup> A. Hafner, du barreau de Genève, et L. Bouquet, du barreau de Paris, ont fait valoir pour justifier leur demande la complexité de l'affaire qui nécessitera d'importants frais, et surtout la gravité du préjudice qu'elle cause à la banque genevoise. De son côté, M<sup>r</sup> R.

Budin, du barreau de Genève, représentant les intérêts du Gouvernement algérien, a demandé la réduction du montant de la caution qu'il a estimé «exorbitant». Il a souligné d'autre part que, selon la procédure genevoise, une caution ne peut être étendue à la couverture d'éventuels dommages-intérêts. Le président du tribunal, M. P. Greber, rendra son ordonnance ultérieurement. C'est en août dernier que le Gouvernement algérien, agissant conjointement avec le bureau politique du FLN, a introduit une action devant la justice genevoise contre la Banque Commerciale Arabe, lui réclamant une somme de quarante-trois millions de francs suisses à titre de dommages-intérêts pour gestion négligente des fonds du FLN.

### Bâle: Vers le second tour de scrutin

Le comité du Parti socialiste du canton de Bâle-Ville, réuni sous la présidence de Edmund Wyss, a pris connaissance avec satisfaction du fait que le candidat socialiste à l'élection au Conseil des Etats, Willi Wenk, a réuni sur lui le plus grand nombre de voix. Aussi a-t-il décidé de soutenir fermement la candidature de W. Wenk au second tour de scrutin, qui aura lieu le 12 novembre. Par ailleurs, le Parti libéral du canton de Bâle-Ville a annoncé, lundi soir, que M. A. Burckhardt sera de nouveau le candidat de ce parti pour le second tour de scrutin.

### Globe Air: 171 chômeurs

Le personnel de Globe-Air a tenu une nouvelle assemblée à Allschwil, pour faire le point de la situation. 171 personnes sont encore au chômage, et les salaires et prestations dus pour octobre n'ont pas encore été versés. Les sommes récoltées grâce à la générosité publique apparaissent comme des en-cas, destinés à soulager les situations extrêmes. D'autre part, on apprend que depuis l'automne 1966 les cotisations AVS dues par la société, dont les employés ont pourtant payé la moitié sur leur salaire, n'ont pas été ver-

sées. Certains soupçons pèseraient sur l'administration de la caisse de prévoyance. Comme l'administration de Globe-Air demeure, par ailleurs muettes en ce qui concerne les autres notes de la caisse de prévoyance, pour laquelle les employés avaient versé de fortes sommes, le personnel soupçonne des irrégularités et envisage de s'associer à la plainte pour faillite frauduleuse déposée par les actionnaires. Enfin, le personnel dément l'affirmation de la direction, selon laquelle tous les employés au chômage auraient retrouvé du travail.

### Cela s'est passé dans notre pays

**NOUVELLES TAXES POSTALES.** — C'est aujourd'hui, 1<sup>er</sup> novembre, que, sur décision du Conseil fédéral, les nouvelles taxes postales intérieures, approuvées par le Parlement, sont entrées en vigueur, puisque le référendum n'a pas été demandé. La lettre passe à 30 ct., la carte postale à 20 ct., et d'autres taxes sont modifiées. Tous les ménages ont d'ailleurs reçu un avis détaillé à ce sujet.

**BOLLIGEN: Nouveau législatif.** — Bolligen, grande commune de la banlieue de Berne, a renouvelé son conseil législatif. Les 40 sièges se répartissent ainsi: 18 socialistes (-2), 10 radicaux (sans changement), 8 PAB (-1), 2 chrétiens-sociaux (+1) et 2 évangéliques (+2).

**AARAU: Les conseillers d'Etat sont libres...** — Il y a deux semaines, quatre comités d'initiative différents avaient soumis au Grand Conseil d'Argovie une résolution demandant au législatif d'attirer l'attention du

gouvernement cantonal sur le fait qu'il ne paraissait pas indispensable que les conseillers d'Etat demeurent à leur poste jusqu'à l'âge de la retraite et qu'un changement personnel pourrait être salué par le peuple. Le bureau du Grand Conseil argovien vient de définir son point de vue et a fait tenir aux auteurs de cette résolution une lettre disant notamment: «Le Grand Conseil n'a ni le droit ni les motifs d'adresser aux membres du Conseil d'Etat, élus par le souverain, des recommandations quant à leur démission de leur poste. Il appartient exclusivement aux conseillers d'Etat de décider de la date de leur lémission, sous réserve d'une réélection ultérieure. Selon notre régime constitutionnel, il n'appartient pas non plus au Grand Conseil d'attester si les conseillers d'Etat jouissent ou non de la confiance populaire.» Le bureau a mis la pétition «ad acta». C'est aussi ce qu'a fait le Grand Conseil.



**VAUD**

**Après les élections au Conseil national  
QUELQUES CHIFFRES**

**RÉSULTATS GÉNÉRAUX**

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 127 554 |
| Votants            | 59 084  |
| Nuls               | 541     |
| Blancs             | 114     |
| Valables           | 58 429  |

**SUFFRAGES DE PARTI**

|            |         |
|------------|---------|
| Libéral    | 117 894 |
| Radical    | 296 969 |
| PAI        | 81 225  |
| C.-S.      | 43 960  |
| PUR        | 14 423  |
| Socialiste | 242 465 |
| POP        | 133 267 |

**LES FORCES RESPECTIVES  
DES PARTIS**

|            | 1959 | 1963<br>en pour-cent | 1967 |
|------------|------|----------------------|------|
| Libéral    | 14,4 | 14,5                 | 12,7 |
| Radical    | 30,5 | 31,8                 | 31,9 |
| PAI        | 9,0  | 8,1                  | 8,7  |
| C.-S.      | 5,1  | 5,4                  | 4,7  |
| PUR        | —    | —                    | 1,6  |
| Socialiste | 29,7 | 27,9                 | 26,1 |
| POP        | 11,3 | 12,3                 | 14,3 |

**Les résultats des  
socialistes par districts**

**AIGLE**  
Graber: 1012; Brawand 878; Baechtold, 903; Aubert, 784; Bussey, 826; Cardinaux, 819; Clavel, 791; Desarzens, 919; Duvanel, 808; Gloor, 768;

Hédiger, 815; Lassueur, 757; Maret, 776; Meylan, 762; Ogay, 773; Veillon, 877. Total: 13 268.

**AVENCHES**

Graber, 154; Brawand, 133; Baechtold, 133; Aubert, 124; Bussey, 128; Cardinaux, 120; Clavel, 125; Desarzens, 120; Duvanel, 123; Gloor, 119; Hédiger, 122; Lassueur, 119; Maret, 118; Meylan, 112; Ogay, 115; Veillon, 113. Total: 1978.

**LA VALLÉE**

Graber, 424; Brawand, 395; Baechtold, 386; Aubert, 405; Bussey, 384; Cardinaux, 370; Clavel, 378; Desarzens, 366; Duvanel, 380; Gloor, 365; Hédiger, 371; Lassueur, 362; Maret, 370; Meylan, 450; Ogay, 369; Veillon, 356. Total: 6131.

**MOUDON**

Graber, 407; Brawand, 315; Baechtold, 317; Aubert, 280; Bussey, 282; Cardinaux, 267; Clavel, 271; Desarzens, 260; Duvanel, 266; Gloor, 250; Hédiger, 263; Lassueur, 250; Maret, 258; Meylan, 263; Ogay, 253; Veillon, 267. Total: 4469.

**NYON**

Graber, 625; Brawand, 505; Baechtold, 505; Aubert, 504; Bussey, 493; Cardinaux, 460; Clavel, 475; Desarzens, 458; Duvanel, 481; Gloor, 456;

Hédiger, 455; Lassueur, 453; Maret, 460; Meylan, 458; Ogay, 459; Veillon, 438. Total: 7685.

**ORON**

Graber, 152; Brawand, 103; Baechtold, 114; Aubert, 102; Bussey, 101; Cardinaux, 101; Clavel, 97; Desarzens, 98; Duvanel, 100; Gloor, 99; Hédiger, 98; Lassueur, 95; Maret, 99; Meylan, 91; Ogay, 97; Veillon, 90. Total: 1637.

**PAYERNE**

Graber, 513; Brawand, 412; Baechtold, 417; Aubert, 377; Bussey, 392; Cardinaux, 390; Clavel, 368; Desarzens, 368; Duvanel, 366; Gloor, 354; Hédiger, 354; Lassueur, 359; Maret, 375; Meylan, 346; Ogay, 366; Veillon, 343. Total: 6100.

**PAYS-D'ENHAUT**

Graber, 96; Brawand, 86; Baechtold, 92; Aubert, 74; Bussey, 75; Cardinaux, 72; Clavel, 70; Desarzens, 71; Duvanel, 71; Gloor, 64; Hédiger, 72; Lassueur, 66; Maret, 67; Meylan, 63; Ogay, 61; Veillon, 94. Total: 1194.

**ROLLE**

Graber, 289; Brawand, 244; Baechtold, 264; Aubert, 268; Bussey, 236; Cardinaux, 229; Clavel, 224; Desarzens, 222; Duvanel, 230; Gloor, 227; Hédiger, 223; Lassueur, 215; Maret, 217; Meylan, 219; Ogay, 221; Veillon, 207. Total: 3735.

**LAUSANNE**

Graber, 7489; Brawand, 5840; Baechtold, 6284; Aubert, 5525; Bussey, 6255; Cardinaux, 5846; Clavel, 5742; Desarzens, 5234; Duvanel, 5567; Gloor,

5326; Hédiger, 5205; Lassueur, 5126; Maret, 5337; Meylan, 5014; Ogay, 5355; Veillon, 5059.

**VEVEY**

Graber, 2070; Brawand, 1827; Baechtold, 1736; Aubert, 1587; Bussey, 1647; Cardinaux, 1606; Clavel, 1583; Desarzens, 1566; Duvanel, 1599; Gloor, 1539; Hédiger, 1624; Lassueur, 1497; Maret, 1529; Meylan, 1480; Ogay, 1509; Veillon, 1864.

**MORGES**

Graber, 1240; Brawand, 1033; Baechtold, 1069; Aubert, 1022; Bussey, 1034; Cardinaux, 968; Clavel, 978; Desarzens, 949; Duvanel, 1047; Gloor, 958; Hédiger, 964; Lassueur, 935; Maret, 965; Meylan, 936; Ogay, 950; Veillon, 910.

**LAVALAUX**

Graber, 485; Brawand, 357; Baechtold, 369; Aubert, 326; Bussey, 351; Cardinaux, 332; Clavel, 322; Desarzens, 310; Duvanel, 322; Gloor, 312; Hédiger, 396; Lassueur, 294; Maret, 291; Meylan, 291; Ogay, 304; Veillon, 300.

**YVERDON**

Graber, 1506; Brawand, 1387; Baechtold, 1353; Aubert, 1318; Bussey, 1322; Cardinaux, 1316; Clavel, 1298; Desarzens, 1286; Duvanel, 1313; Gloor, 1283; Hédiger, 1281; Lassueur, 1396; Maret, 1262; Meylan, 1267; Ogay, 1275; Veillon, 1254. Total: 21 137.

**ORBE**

Graber, 863; Brawand, 725; Baechtold, 767; Aubert, 648; Bussey, 678;

Cardinaux, 655; Clavel, 639; Desarzens, 635; Duvanel, 654; Gloor, 632; Hédiger, 639; Lassueur, 624; Maret, 638; Meylan, 636; Ogay, 637; Veillon, 615. Total: 10 685.

**COSSONAY**

Graber, 542; Brawand, 444; Baechtold, 431; Aubert, 407; Bussey, 414; Cardinaux, 393; Clavel, 379; Desarzens, 380; Duvanel, 392; Gloor, 387; Hédiger, 383; Lassueur, 369; Maret, 378; Meylan, 373; Ogay, 367; Veillon, 362. Total: 6401.

**GRANDSON**

Graber, 621; Brawand, 569; Baechtold, 551; Aubert, 554; Bussey, 546; Cardinaux, 543; Clavel, 537; Desarzens, 540; Duvanel, 547; Gloor, 534; Hédiger, 530; Lassueur, 571; Maret, 534; Meylan, 540; Ogay, 527; Veillon, 514. Total: 8758.

**ÉCHALLENS**

Graber, 209; Brawand, 155; Baechtold, 146; Aubert, 140; Bussey, 146; Cardinaux, 143; Clavel, 138; Desarzens, 135; Duvanel, 140; Gloor, 134; Hédiger, 129; Lassueur, 131; Maret, 134; Meylan, 132; Ogay, 132; Veillon, 132. Total: 2276.

**AUBONNE**

Graber, 345; Brawand, 276; Baechtold, 271; Aubert, 375; Bussey, 261; Cardinaux, 234; Clavel, 230; Desarzens, 229; Duvanel, 235; Gloor, 224; Hédiger, 226; Lassueur, 225; Maret, 233; Meylan, 224; Ogay, 240; Veillon, 222. Total: 4050.

**La Chaux-de-Fonds**

FAITES-VOUS  
RECEVOIR DES

**AMIS DU  
THÉÂTRE**

Privilège de prélocation

**1 carte de Fr. 15.— pour 1 place  
1 carte de Fr. 25.— pour 2 places**

Sur chaque carte, 12 bons  
de réduction de Fr. 1.—

Renseignements à la TABATIERE DU THÉÂTRE,  
téléphone (039) 2 88 44.

**CRÉDIT**

RAPIDE  
DISCRET  
COULANT

Meubles Graber  
AU BUCHERON



**La CCAP**

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

**A vendre  
vélo de dame**

Tél. (039) 2 39 16.

**Articles hyg.**

1<sup>re</sup> qual., 12 pces  
Fr. 4.50; 24 pces  
Fr. 8.—; lubrifié:  
12 pces Fr. 6.50;  
24 pces Fr. 11.50.  
Exp. discrète.

Remb. seulement  
sur demande. CP  
30 - 185 46.

**F. WIDMER, case  
54, Grand-Rue,  
3000 Berne 8.**

**FEU 18**

**A LA CHAUX-DE-FONDS  
1000 m<sup>2</sup> sur 4 étages  
EXPOSITION**

Meubles  
Tapis  
Rideaux

Grenier 14

**LEITENBERG**



**Invitation à tous les  
jeunes gens ayant du « flair »**



Qui a envie de visiter une imprimerie moderne? Il n'y a rien de plus simple! Téléphonnez à un imprimeur qui se fera un plaisir de vous présenter son entreprise. Là, vous verrez les compositeurs-typographes, opérateurs, conducteurs-typographes et stéréotypeurs à l'ouvrage. C'est plus qu'un job! Ce sont des professions offrant une excellente rémunération, de nombreuses possibilités de promotion et de véritables chances d'avenir.

**TÉLÉPHONE ET JUGES-EN PAR TOI-MÊME**

Renseignements et inscriptions peuvent être obtenus à la  
Commission paritaire d'apprentissage pour l'imprimerie (CPAI),  
M. F. Duperré, Parc 105, 2300 la Chaux-de-Fonds.

**MÉROZ « pierres »**

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE  
Avenue Léopold-Robert 105  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

**OUVRIÈRES**

ayant bonne vue, pour différents travaux.  
Ecrire ou se présenter de 16 h. à 17 h. 30.

**PIANO**

(Cas urgent.)

A VENDRE beau  
piano, entretien et  
marche parfaits,  
prix raisonnable,  
vente en toute  
confiance.

Tél. (039) 2 75 68.

Faites lire  
votre journal

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

30 octobre 1967

**Naissances**

Boillot Sylvie-Rose-Marie, fille d'Alfred-André, électricien, et de Colette-Thérèse-Maria née Dominé.  
Böhlen Corinne-Jacqueline, fille de Georges-André, mécanicien, et de Jacqueline-Madeleine née Krebs.

**Promesses de mariage**

Brandt Michel-Henri, employé de commerce, et Paratte Jocelyne-Lucette, Schneider Hans-Peter, meunier, et Amstutz Dora-Ursula.  
Billamboz Jacques-Jean-Charles, boulanger, et Mojon Janine.

**Mariages**

Boillot Daniel-Charles, employé de commerce, et Feller Therese-Elisabeth.

Schneider Albert-Daniel, fondé de pouvoir, et Gees Margrit.  
Wüthrich Christian, agriculteur, et Donzé Christiane-Thérèse.

**Décès**

Houriet Reynold, ouvrier sur cadrans, né le 24 mars 1895, veuf de Bluet-Mathilde née Aellen (Numa-Droz 145).  
Perrenoud Adolphe, horloger, né le 11 juillet 1895, époux de Miette-Henriette née Ramseyer (Doubs 71).

**ÉTAT CIVIL DU LOCLE**

30 octobre 1967

**Promesse de mariage**

Vuillaume Narcisse-Joseph et Varrin Françoise-Henriette-Marie.

**Décès**

Andic née Dömlör Maria, ménagère, née le 5 septembre 1909 (Terre 4).

LOTÉRIE ROMANDE

*plus que 3 jours!*

à VALANGIN (NE)



# Page de la femme

## Engager le dialogue et le poursuivre

Il est, par-delà les préoccupations et les programmes politiques, de vastes domaines ouverts à la collaboration féminine, où des bonnes volontés et des énergies, mues par le désir d'édifier une humanité nouvelle, meilleure, peuvent se dépenser utilement pour la collectivité. Atteintes moins directement par les aléas de la vie politique, indifférentes aux intrigues qui trop souvent s'y jouent, mais aussi plus sensibles aux insuffisances et aux injustices sociales, les femmes trouvent, en franchissant le cloisonnement des partis, mille occasions de se rejoindre pour contribuer ensemble à la réalisation de postulats qu'elles ont faits leurs. Réclamer l'égalité politique et professionnelle de la femme, exiger des améliorations dans maints domaines — économique, social, éducatif, culturel — prendre la défense des physiquement ou économiquement faibles, aider les personnes âgées sont autant de domaines qui offrent à des femmes d'orientation politique différente des possibilités de coopération. Le travail de la Fédération romande des consommatrices, l'action du Suffrage féminin et les activités très diversifiées de l'Alliance de sociétés féminines suisses en sont déjà une preuve.

Certaines que cette conception d'une collaboration féminine possible, hors parti, est de bonne guerre actuellement, nous pensons que les femmes socialistes ont pour tâche de la favoriser de leur mieux et de donner l'exemple. Aussi ouvrons-nous ici le dialogue, dans cet esprit, en publiant la lettre suivante et en remerciant notre collaboratrice, M<sup>me</sup> M. B., d'avoir avec empressement accédé à notre demande.

**Jenny Humbert-Droz.**

Chère Madame,

Ayant appris que j'ai été l'une des déléguées de la Ligue suisse des femmes catholiques au congrès de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC) qui s'est tenu à Rome du 4 au 7 octobre dernier, vous m'avez suggéré de vous parler de cette rencontre pour la « Page de la Femme ». Depuis bientôt deux ans j'apprécie votre amitié et votre collaboration à la Fédération romande des consommatrices et je tiens à donner suite à votre demande. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que le thème du congrès était le « Dialogue ».

Nous étions quelque quatre cents déléguées de cinquante-neuf pays de tous les continents, des prêtres, aumôniers de différentes associations affiliées et des observatrices d'autres confessions chrétiennes. A tour de rôle, les séances étaient présidées par des femmes de différents pays : Espagne, France, Inde, Gabon, Canada, Argentine.

Pour l'UMOFC ce premier congrès de l'après-concile était le congrès du renouveau. La méthode de travail du congrès même était une mise en pratique des « méthodes actives » et pendant trois demi-journées les participantes ont étudié, par petits groupes,

quatre thèmes de travail : le dialogue dans la famille, le dialogue dans la vie civique et sociale, le dialogue dans le peuple de Dieu, le dialogue œcuménique. Les déléguées sont réparties dans leurs pays avec la mission de faire passer « à la base » ce qu'elles ont appris au congrès.

Comment la femme peut-elle devenir coartisans d'une humanité nouvelle ? Ce dont le monde de demain a besoin, disait l'Américaine Lillian O'Connor, c'est de l'apport de la femme dans le domaine des idées. Le monde actuel a fait d'énormes progrès sur le plan matériel, mais il laisse croire qu'il se soucie fort peu de l'humanité elle-même. Les femmes sont restées passives devant tout ce qu'il y a d'effrayant dans ce monde nouveau et pourtant notre cerveau nous donne la faculté de penser. Nos filles doivent apprendre à se servir de leur cerveau pour le bien de l'humanité. Préparons à nos enfants un monde qui sera meilleur parce que leurs mères auront contribué à penser ce monde.

Avec la conférence très remarquée de M<sup>me</sup> Bernadette Aumont, secrétaire générale du Centre de perfectionnement de responsables de groupes de Paris, nous avons reçu une leçon magistrale sur les méthodes d'édu-

cation des adultes. Dans l'ensemble, les femmes n'ont pas encore pris conscience des obstacles qui les empêchent de devenir des personnes. A nous de trouver des moyens pour favoriser ce processus de développement. M<sup>me</sup> Aumont nous propose une pédagogie qui vise à faire s'exprimer et à faire participer les femmes dans leurs mouvements respectifs. Ce travail, afin d'être éducatif pour toutes, doit se réaliser en petits groupes, favoriser la participation, se réaliser dans un climat de dialogue. Le dialogue doit être vrai, il doit permettre la communication interpersonnelle. Il n'y a communication vraie que lorsqu'il y a passage d'un individu à un ou plusieurs autres et compréhension de ce message tel qu'il a voulu être exprimé. Si nous y réfléchissons bien et si nous sommes attentives à ce qui se passe dans nos réunions, nous devons bien reconnaître que trop souvent il n'y a que caricature de dialogue ou « dialogue de sourds ».

L'attitude du dialogue vrai appelle une **acceptation inconditionnelle d'autrui**. Si nous acceptons l'autre, notre attitude ne sera pas directive, mais nous ferons confiance à l'aptitude de l'adulte qui peut trouver par lui-même ses propres directions et découvrir seul les solutions de ses problèmes, à la condition d'être simplement accompagné par une présence fraternelle. C'est alors qu'on peut parler de dialogue, car il y a réellement communication, même s'il n'y a pas accord, même s'il y a souffrance mutuelle d'une séparation exprimée et acceptée.

Beaucoup de choses intéressantes ont été dites à ce 16<sup>e</sup> congrès de l'UMOFC : il y a eu les témoignages de femmes de tous les continents, d'autres conférences, le forum avec les associations catholiques internationales et celui avec les grands organismes mondiaux, il y a évidemment les synthèses des carrefours et les vœux du congrès. Mais ce qui me paraît avoir la plus grande valeur pratique et directe pour nos associations, c'est cette initiation à la technique des relations humaines, technique qui, si elle est bien appliquée, soutiendra chez la femme ce processus de maturation personnelle qui fera d'elle la véritable coartisans d'une humanité nouvelle.

C'est pourquoi j'ai insisté sur ce point et j'espère ainsi pouvoir intéresser vos lecteurs.

**M. B.**

## UN ASPECT JEUNE ET FRAIS



Ce set en dralon bouclé interprète à merveille l'aspect jeune et frais du style Lemon Baby. Le pull séduit par ses larges rayures vert et orange ; une bordure de couleur contrastée donne au gilet vert son cachet mode. Modèle Socorex, Zurich.

## La mode dans la rue, à Paris

Il conviendrait plutôt de parler non de la mode, mais des modes, puisqu'elle n'est pas la même sur les grands boulevards qu'à Saint-Germain-des-Près ou à Saint-Michel. Remarquons aussi qu'à Paris la femme — disons de 30 ans — n'emprunte aucune excentricité, n'imite en rien la mode faite pour et portée par les adolescentes. Elle ne fait, semble-t-il, aucun complexe devant une jeunesse certes toute-puissante, mais pas si « voyante » qu'on le croit souvent. A Paris, la femme qui se promène à la rue de la Paix, comme celle qui se rend à son travail, est discrète, raffinée, distinguée.

La guerre des ourlets est terminée. Il n'est plus question de savoir si l'on doit s'habiller court ou long. Toutes les longueurs sont proposées par les divers couturiers. On peut vraiment adopter la longueur qui convient le mieux à son genre, à sa silhouette, sans crainte de paraître démodée. La jupe courte, jamais mini, se situe juste au-dessus du genou ; elle est portée par les juniors et les jeunes femmes. Il s'agit souvent de jupe ou robe-culotte, plus ou moins jupe, plus ou moins culotte. Coupées parfaitement, parfaitement décentes, elles ne choquent en rien. Les grandes filles choisissent volontiers les culottes courtes si pratiques lorsqu'elles s'accompagnent d'un tricot et de bas de laine de teinte assortie. Par exemple, des bas tweed avec des lainages unis. Et si les jambes juvéniles sont habillées de fantaisie, elles le sont avec discrétion, jamais de tons violents. Beaucoup de bas noirs avec des pantalons ou jupe et pull noirs, car le noir nous revient, vigoureux pour la rue, nuancé, racé pour le soir.

Les collégiennes, les étudiantes batifolent sur les pavés de Paris chaussées de bottes hautes, étroites, et vêtues de chasubles en cuir souple. Ces robes beiges, noires, fauves, marron se portent, selon l'humeur du temps, sur de pimpants chemisiers ou sur de confortables chandails de toutes les couleurs.

La femme de 30 ans se plaint dans de charmants tailleurs classiques ou genre Chanel (les authentiques ne courent pas les rues, ils sont trop coûteux). Les jupes, fort seyantes, sont très légèrement évasées, suspendues à la pointe des hanches. La robe manteau connaît une nouvelle faveur, à longues manches, en drap, en flanelle, en tweed, noire, brune, cuivre, verte ou bleue ; elle est simple, pratique, discrète. Plus de style géométrique, le buste mis en valeur, la robe toute en douceur est souvent ceinturée de cuir ou d'une chaîne. Après tant d'années d'absence, la ceinture en effet réapparaît, on la voit partout, sur les robes, les tailleurs et les manteaux. Elle prend l'aspect d'un ceinturon en cuir, en daim, en veau velours ; sa boucle est ronde, importante.

La cape enveloppera cette année toutes les frileuses, toutes les coquettes. Il y a des capes pour tous les goûts, pour tous les âges, simples

ou luxueuses, longues ou courtes, unies ou fantaisie ; elles sont en drap, en tweed, en ratine, en velours, doublées de fourrure, noires ou en couleur. Elles sont les reines de la saison.

Le romantisme règne le soir et dans les devantures des couturiers. Il est fait de velours noir éclairé de blanc, de dentelles, de galons et d'ornements brillants, de bordures de fourrure à longs poils. Il ressuscite la femme des années 30.

Enfin, n'oublions pas que les accessoires ont une immense importance. Paris offre un choix inimaginable de chaussures et de sacs, en général fort chics, mais fort chers.

Les Parisiennes se rendent à leur travail ou font leurs courses vêtues d'un imperméable ou d'un costume très simple, mais elles sont chaussées impeccablement d'escarpins noirs ou de trotteurs à gros talons et munies d'un sac à main assorti, de forme et de matière tout aussi impeccables.

Dans la rue, peu, très peu de chapeaux, quelques casquettes portées par des juniors, et dans les boutiques des chapeaux de style masculin pour accuser, pour corser la féminité de la mode de l'hiver 1967-1968.

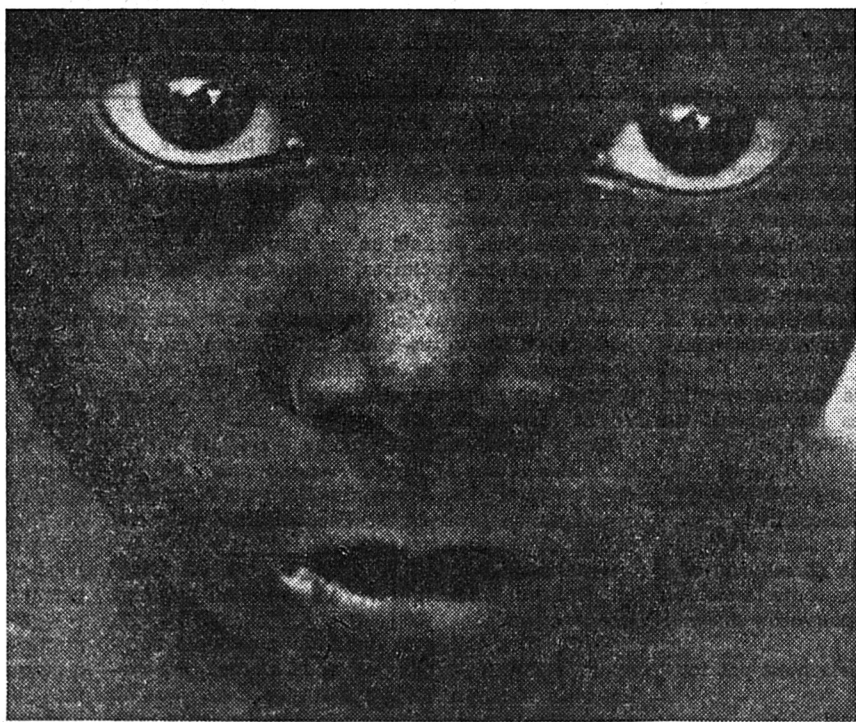
**R. SCHWEIZER.**

## Une monstruosité d'aujourd'hui : LE TRAFIC DES ESCLAVES

### DES JEUNES FILLES NOIRES VENDUES AUX CHEIKS DU PÉTROLE

Il y a quelque temps, une nouvelle a fait le tour de la presse internationale : au Pakistan, un camp d'esclaves comptant plus de 200 jeunes garçons, dissimulé dans la jungle, avait été découvert et supprimé par la police. En raison de la confusion créée par le conflit du Proche-Orient, cette information n'a cependant guère retenu l'attention. Mais les procès contre les trafiquants d'esclaves à Nairobi, à Khartoum et à Dar es Salam, qui ont fait sensation dans le monde entier, montrent que l'esclavage n'a nullement cessé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des messieurs très distingués, au portefeuille bien garni, qui sirotent des boissons glacées sur la « terrasse du Nil bleu » du Grand-Hôtel de l'avenue Kitchener, à Khartoum, permettent de se rendre compte que le commerce de la marchandise humaine est encore une affaire très rentable.

Aujourd'hui encore, il y a des êtres humains qui sont achetés et vendus comme des bestiaux, des Noirs qui sont offerts sur les marchés d'esclaves de l'Arabie. S'il y a quelqu'un qui sait comment se pratique ce commerce, c'est bien le Viennois Hans Truncel, grand connaisseur de l'Afrique et collaborateur de la Société antiesclavagiste de Londres. Il est l'un des rares Européens qui aient pu observer de près les formes modernes de la traite des Noirs et qui soient en mesure, grâce à leurs propres expériences, de donner d'intéressantes informations sur les méthodes des trafiquants d'esclaves actuels. Nous publions ci-après son reportage :



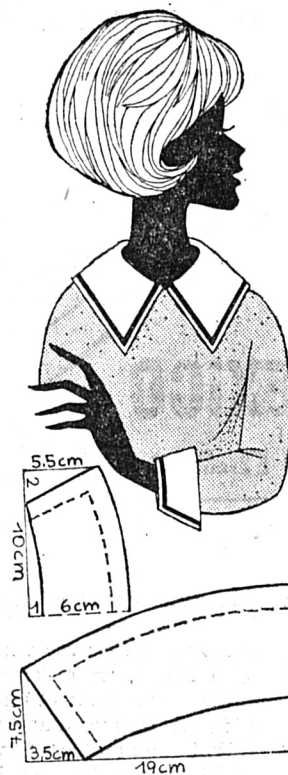
### LES VICTIMES : CES DERNIÈRES ANNÉES, UN DEMI-MILLION D'AFRICAINS

Aujourd'hui, les esclaves sont transportés par camions, chemin de fer, bateaux et même par avions. Les caravanes de chameaux sont presque considérées déjà comme démodées, et l'on ne voit plus ces longues files d'esclaves enchaînés qui se déplaçaient à pied dans la savane ou le désert. Mais les routes classiques des esclaves en Afrique occidentale, par lesquelles

plus de trente millions de Noirs, aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, furent amenés de force à la côte, et de là en Amérique du Nord et du Sud, appartiennent aussi au passé. A Dakar, le plus grand port de la côte ouest-africaine et capitale de la République du Sénégal, on montre aujourd'hui encore aux visiteurs du monde entier, sur une petite île au large de la ville, un fort construit en argile où les esclaves étaient jadis embarqués sur les négriers à destina-

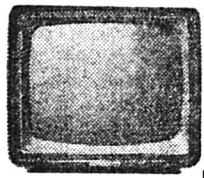
(Suite en page 4)

### UN COL ET DES MANCHETTES RAJEUNIRONT VOTRE ROBE



Pour confectionner cette jolie garniture procurez-vous 30 cm. de piqué ou d'organza et 1 m. 40 de soutache noire. Taillez deux morceaux de chacune des différentes parties en réservant 1 cm. de plus pour la couture dans toutes les dimensions. Rejoignez les morceaux et cousez-les du côté envers. Retournez, écrasez les coutures au fer et cousez les soutaches à la main.





## LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

### A la radio

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Fa Mi. 20.00 Magazine 67. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Blues et gospel. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Extrême-Orient-Express», feuilleton. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Optique de la chanson. 21.30 Méditation pour un souvenir. 22.30 Sleepy time jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Chants d'hiver et de Noël. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade pour Christine. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Orch. 20.15 Pièce. 21.15 Emis. en romanche. 22.15 Inf. 22.30 Chansons.

Jeudi 2 novembre

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour! 6.15 Inf. 7.15 Miroir. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00, 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les soirs dansant. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Extrême-Orient-Express», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... 13.50 Studio 3. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Monde chez vous. 14.30 Récitation. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert. **Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 15.00. 6.20 Mus. d'opérettes

et de café-concert. 7.10 Mus. légère. 7.30 Automobilistes. 8.30 Orch. de chambre. 9.05 Piccadilly. 10.05 Chansons et danses. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Pages de Chopin. 11.05 Radio-orch. 12.00 Piano et orgue électronique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. champêtre. 13.30 Orch. symphon. 14.00 Méditation. 14.30 Sonate. 15.05 Pages de Mozart.

### A la TV romande

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

17.00 Rondin, picotin... 17.15 Cinq à six des jeunes. 18.15 Vie et métier. 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours... 19.30 «Valérie et l'Aventure», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Les Saintes Chéries», film. 21.00 IXe symphonie. 22.15 Une caméra au Carmel. 22.50 Téléjournal.

### A la TV française

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

**1<sup>re</sup> chaîne.** — 16.15 Châteaux fantastiques. 16.45 «La Dame de Fatima», film. 18.25 Rencontre. 19.10 Jeunesse active. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Habits noirs», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.35 Salut à l'aventure. 21.05 Sacha Show. 22.05 Lectures pour tous. 23.05 Actualités. 23.25 Loterie nationale.

**2<sup>e</sup> chaîne.** — 19.40 Kiri le clown. 19.45 Actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 Divergence. 20.20 Histoire en images. 20.35 «Le Masque de fer», film. 22.05 Dossiers de l'écran. 23.05 Actualités.

Jeudi 2 novembre

**1<sup>re</sup> chaîne.** — 12.30 Séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités.

### CANTON DE VAUD

**LAUSANNE: Assemblée ordinaire.** — Mercredi 1<sup>er</sup> novembre, 20 h. 15, Maison du Peuple, salle N° 4. Ordre du jour: 1. Communications, admissions; 2. Les élections fédérales, résultats et commentaires; 3. Divers; 4. Moscou, cinquante ans après la Révolution d'octobre (avec diapos), par G. Sandoz, député.

### CANTON DE GENÈVE

**L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU PSG** est convoquée pour lundi 6 novembre 1967, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27 (contrôle des cartes à l'entrée).

**FRACTION DU GRAND CONSEIL.** — Conseillers d'Etat et députés sont convoqués pour vendredi 3 novembre de 19 h. à 23 h., au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Présence absolument indispensable.

## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

### Football

# POUR LA COUPE DES VILLES DE FOIRE Zurich offre une belle résistance en Angleterre

En présence de 32 000 spectateurs, le F.-C. Zurich a opposé une résistance farouche à Nottingham Forest. Les professionnels anglais, qui occupent la septième place du championnat de première division, n'ont pas obtenu la victoire aisée qu'ils escomptaient dans ce match aller du deuxième tour de la coupe des villes de foire. Battus 2-1 (mi-temps, 0-0), les Zurichois ont préservé leurs chances pour le match retour qui aura lieu le mardi 14 novembre au stade du Letzigrund.

Les représentants helvétiques manœuvrèrent avec intelligence. Ils surent «geler» le ballon, casser le rythme de l'adversaire. Ils basèrent leur défense sur leur maîtrise technique. Certes, ils furent parfois débordés par l'extraordinaire résolution et le dynamisme des Britanniques. Mais, dans l'ensemble, le F.-C. Zurich a donné une image flatteuse du football helvétique.

Le meilleur élément de l'équipe fut sans conteste le gardien Grob, lequel eut des arrêts étourdissants. En première mi-temps, il sauva au moins trois buts par des interventions aux 21<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> minutes. Kunzli a marqué le but pour Zurich, mais commit un hands penalty qui apporta la victoire aux Anglais.

L'ambiance, en raison de la participation bruyante du public, fut extraordinaire. A un certain moment, la foule dans les gradins manifesta par des jets de pierre. La police chargea

alors à coups de matraque.

Zurich jouait avec: Grob; Munch, Leimgruber, Neumann, Kyburz; Trivellin, Kuhn; Winiger, Kunzli, Martinelli, Meyer.

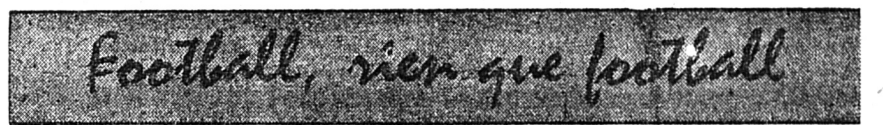
# Pour rencontrer Chypre et l'Autriche

L'Association suisse de football a désigné quinze joueurs parmi la liste des vingt-deux qu'elle avait communiquée à l'UEFA en vue du match de la coupe des nations Suisse-Chypre du 8 novembre à Lugano. Ces quinze joueurs seront réunis en camp d'entraînement à Lugano à partir de dimanche soir. En voici la liste:

Gardiens: Kunz (Bâle) et Prosperi (Lugano). — Arrières et demis: Citherlet (Grasshoppers), Durr (Lausanne), Fuhrer (Grasshoppers), Michaud (Bâle), Perroud (Sion), Pflirter (Bâle), Odermatt (Bâle) et Tacchella (Lausanne). — Avants: Bernasconi (Grasshoppers), Blättler (Grasshoppers), Brenna (Lugano), Kunzli (Zurich) et Quentin (Sion).

D'autre part, quinze joueurs ont été retenus pour le match du tournoi préolympique Autriche-Suisse de dimanche à Vienne. Ils seront réunis en camp d'entraînement à Schaffhouse à partir de jeudi à midi. Ils quitteront Zurich par avion samedi à destination de la capitale autrichienne. En voici la liste:

Gardiens: Anderegg (Rarogne) et Soldati (Langenthal). — Arrières et demis: Babel (Chênois), Hofmann (Blue-Stars), Hoppler (Porrentruy), Martin (Monthey), Merlin (Etoile Carouge), Ruprecht (Frauenfeld), Teruzzi (Lugano) et Wegmann (Berthoud). — Avants: Bosset (Le Locle), Bregy (Rarogne), Buffoni (Amriswil), Glauser (Etoile Carouge) et Heutschi (Conser).



### Hockey sur glace

## Deuxième victoire du Locle

Pour son deuxième match amical, Le Locle a reçu hier soir Fleurier. Cette rencontre a été suivie par deux cents spectateurs et Le Locle s'est imposé par 5-0 (2-0, 1-0, 2-0). Les hommes de l'entraîneur Liechti sont déjà en bonne condition. Hier soir, ils ont pu compter sur la rentrée du gardien Boiteux.

On a aussi joué pour le championnat suisse de ligue B. A Martigny, les locaux ont été battus par Sierre sur le score de 1-9 (0-3, 0-2, 1-4). Les hommes de Reto Delnon ont été dominés tout au long de la rencontre par Sierre qui, décidément (après avoir marqué six buts à Thoune), a des réalisateurs.

Prévu pour ce soir, le match de champion suisse de ligue nationale B, groupe ouest, Sion-Lausanne, a été reporté au 8 novembre.

En raison de la sélection dans l'équipe suisse qui rencontrera dimanche l'Autriche à Vienne dans le cadre du tournoi olympique de plusieurs joueurs du club du Haut-Vallais, le match de championnat de première ligue Martigny-Rarogne, également prévu pour dimanche, a été renvoyé à une date ultérieure.

A Athènes, en match comptant pour le championnat d'Europe des nations (groupe 3), l'URSS a battu la Grèce par 1-0. L'URSS, dont c'était le dernier match, est d'ores et déjà qualifiée pour les quarts de finale. Avant l'ultime rencontre, Autriche-Grèce dimanche à Vienne, le classement du groupe 3 s'établit comme il suit: 1. URSS, 6 matches, 10 points; 2. Grèce, 5/5 (buts 7-8); 3. Autriche, 5/5 (7-9); 4. Finlande, 6/2.

Tommy Docherty, l'ancien entraîneur de Chelsea, a annoncé qu'il n'acceptait pas l'offre qui lui avait été faite de devenir entraîneur de l'équipe grecque de Panathinaïkos, tant généreuse qu'elle fut. Docherty,

qui revenait d'Athènes, a motivé ce refus par des raisons familiales. Il a toutefois refusé de dire s'il déclinerait toutes les offres de clubs étrangers.

L'arbitre allemand Riegg a été désigné pour diriger dimanche à Vienne le match retour Autriche-Suisse comptant pour le tournoi préolympique.

Tous les matches de la prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale auront lieu dimanche. Les coups d'envoi ont été fixés entre 14 h. 30 et 14 h. 45.

Le match retour du championnat d'Europe des nations Italie-Suisse du 23 décembre à Cagliari débutera à 14 h. 30.

Ce soir, mercredi, au stade de la Fontenette, l'équipe genevoise qui participa à la coupe de Suisse des jeunes affrontera Etoile Carouge. En lever de rideau, la sélection cantonale juniors sera opposée à la formation carougeoise qui participe au championnat interrégional juniors A.

### CONVOICATIONS DU PARTI

#### CANTON DE NEUCHÂTEL

**NEUCHÂTEL: Groupe des députés.** — Séance extraordinaire, jeudi 2 novembre, à 20 h., au Buffet de la Gare de Neuchâtel. **Le président.**

**LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe de couture.** — Réunion, jeudi 2 novembre, à 14 h. 30, à la Maison du Peuple.

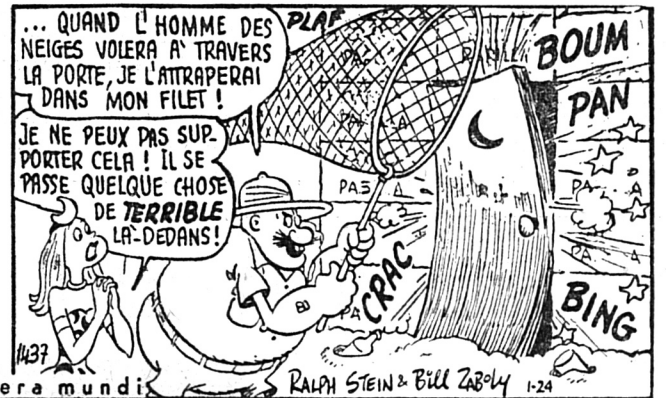
## Le trafic des esclaves

(Suite de la troisième page)

tion du Nouveau-Monde. Aujourd'hui, l'acheminement des esclaves se fait en sens inverse: de l'ouest à l'est. Comme autrefois, la marchandise humaine provient également du bassin congolais, de la Côte-d'Ivoire, de l'Afrique équatoriale, du bassin du Tchad, de la Somalie, de la République centrafricaine et du Soudan. Dans toutes ces régions, les informations concernant l'activité des marchands d'esclaves se multiplient. L'indépendance que ces Etats ont acquise au cours des dernières années a coûté jusqu'ici la liberté à près d'un demi-million d'Africains, qui ont été vendus comme esclaves après que les puissances coloniales se furent retirées. Dans quelques pays, des fonctionnaires et des politiciens ont partie liée avec les négriers, tout simplement parce qu'ils ont besoin d'argent.

(A suivre.)  
Repris de «Solidarité» organe de la FCTA, N° 21, du 15. 9. 1967.

# LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



## RAPT À MEXICO

Roman d'aventures par Francis FAVRE-HENRY

armée, trop souvent rétrogrades en Amérique, et qui n'ont pas le droit de pénétrer sur ce territoire interdit, sauf en cas de circonstances exceptionnelles. Henri et moi enseignons à Lausanne et à Vevey, dans les conditions que l'on sait. Nous savons apprécier ce qui le mérite.

— Ca vous coupe le souffle, résuma Henri.

— Oui, ajoutai-je, et dire que Matilda avait la gentillesse de qualifier notre université de «charmante et pittoresque».

— Quand donc nos autorités donneront-elles à nos étudiants les locaux, les instruments de travail qui leur sont indispensables?

— A la Saint-Gogo!

— Sur le papier, juste avant les élections...

— Et ensuite, hop, au tiroir des oubliés!

Elena nous écoutait en souriant; sans doute habituée à une telle réalisation la considérait-elle comme normale, ne mesurant pas toute la chance qu'ont les jeunes Mexicains de pouvoir y devenir l'élite du pays.

— Vous savez, dit-elle, tout cela n'est pas toujours utilisé à bon escompte...

— A bon escent, corrigea Henri.

— Oui, c'est cela, à bon escent, il y a des clans, des partis qui opposent les étudiants les uns aux autres, parfois très violemment. Il y a des bagarres, même les professeurs sont divisés. C'est le groupe procastriste qui s'agit le plus...

— Voilà ce qui nous intéresse, Elena, dis-je, ce sont ces gens-là que nous aimerions voir, car nous avons notre idée sur l'enlèvement de votre cousine.

— Ah! croyez-vous vraiment que les castristes l'auraient enlevée... mais pourquoi?

— C'est précisément ce que nous cherchons à établir, votre concours nous sera donc précieux. Pouvez-vous nous introduire auprès de quelques-uns de ces étudiants amis de Fidel Castro?

— Oui, facilement, j'en connais plusieurs.

— Vous direz que nous nous intéressons à leurs idées, que nous faisons une enquête pour un journal suisse.

— Très bien. Je sais où les trouver.

— Malgré les vacances, beaucoup de ces jeunes restent ici, n'est-ce pas? demanda Henri.

— Oui, ils logent ici, souvent ils trouvent des jobs, car il existe des cours de vacances, en langue espagnole, pour les étudiants nord-américains. Il en vient un millier environ, alors, vous voyez, l'Université n'est jamais vide.

Elena nous conduisit au bar à café de la Faculté des sciences, lieu de rendez-vous habituel de ses camarades. A son arrivée, trois ou quatre étudiants se levèrent et l'accueillirent par des exclamations joyeuses.

— Tiens, que fais-tu ici? lui dit en espagnol un grand barbu, tu n'y viens jamais pendant les vacances.

— Je vous présente deux de mes amis suisses: M. Cordier, professeur et M. Evrard, journaliste. Ils font un voyage d'études chez nous et s'intéressent spécialement aux mouvements procastristes à l'Université. Voilà la raison de notre visite.

— Je vois, dit le barbu, alors il faut aller chercher Rodriguez, Garcia et Pinto de Almeida, ils ont passé dans le couloir, tout à l'heure.

Un des jeunes gens s'élança à leur recherche. Pendant ce temps, nous bavardions, tout en dégustant un excellent café. Un moment après les trois castristes apparurent, précédés de l'obligeant étudiant.

Celui qui paraissait s'imposer comme un chef, un homme grand, sec, plus très jeune, avec une fine moustache, nous enveloppa d'un regard inquisiteur, puis il s'adressa à nous en ces termes:

— Je suis Garcia, responsable d'une cellule

procastriste. C'est volontiers que je vous renseignerai sur notre mouvement, à condition que vous ne soyez pas à priori des adversaires déclarés et que vous n'utilisiez pas ce que je vous dirai contre nous, et en faveur de la police.

— Rassurez-vous, m'empressai-je de préciser, nous n'appartenons pas de près ou de loin à la police. Nous voulons seulement nous informer, objectivement.

— Alors, ça va.

Nous primes un deuxième café, tous installés à la même table, castristes ou non.

— Pour quelle raison majeure, commença Henri en anglais, langue qui nous était à tous également familière, avez-vous ressenti le besoin de former, dans votre Université, des groupes, voire même un Parti procastriste? Le Mexique n'est-il pas un pays progressiste, au long passé révolutionnaire?

— C'est en partie exact, répondit Garcia, permettez-moi cependant d'apporter des nuances à ce que vous venez de dire. Nos présidents portent le titre de «révolutionnaires», mais il y a longtemps que la révolution est finie et certains de ses principes essentiels oubliés. Le PRI est un parti dictatorial, ses hommes détiennent tous les postes clés. Celui qui aspire à devenir fonctionnaire, député, gouverneur ou ministre doit s'affilier au PRI. Il existe bien le PAN de droite et le PP (extrême-gauche, assez prochinoise) mais leur influence est quasi nulle, aux élections ils ne recueillent pas plus de 5 à 10% des voix. Dans le PRI vous rencontrerez toutes sortes d'individus, quelques idéalistes honnêtes, mais surtout une masse d'arrivistes sans scrupules, d'hommes d'affaires véreux, de candidats aux «mordidas», comme nous appelons vos «pots de vin» (Garcia avait dit le mot en français).

(A suivre.)



# CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

## Conseil général: Un emprunt de 20 millions

Le Conseil général s'est réuni, hier, à 18 h. 15, sous la présidence de P. Aubert. Il était appelé à donner son assentiment au décret autorisant le Conseil communal à contracter un emprunt.

M. Favre-Bulle, conseiller communal, radical, annonce que le Conseil communal a été avisé, le matin même, que le Cartel des banques cantonales et privées avait fixé à 20 millions, le montant de l'emprunt de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ces 20 millions seront utilisés pour rembourser les avances à court terme, et payer les travaux en voie de construction, ce qui représente 17 millions. Les 3 millions restant à disposition permettent de poursuivre les travaux en

cours. Les conditions de l'emprunt sont normales, soit 5 1/4 % d'intérêt, cours de souscription 99,4 % plus 0,60 % de timbre fédéral. Si le montant de l'emprunt a été réduit de 25 à 20 millions, par contre, il a été pris ferme par les banques.

Les divers groupes apportent leur appui par MM. M. Favre (rad.), J. Steiger (POP), M. Olympi (PPN). Nos amis C. Robert et R. Spira soulignent les conditions raisonnables et normales de l'emprunt et la preuve de confiance faite à notre cité par le Cartel des banques qui accepte la prise ferme de l'emprunt. Notre ville n'emprunte pas à un taux supérieur à celui consenti à d'autres cités du pays. L'arrêté est voté à l'unanimité.

E. M.

## A L'ÉCOLE DES PARENTS

### L'orientation de nos enfants

L'attention avec laquelle un auditoire chaque fois plus nombreux assiste aux conférences de l'École des parents témoigne de l'intérêt que le public chaux-de-fonnier porte aux sujets qui y sont traités, toujours avec beaucoup de compétence.

Cette semaine-ci, c'est à Willy Lanz que l'École des parents avait fait appel pour cerner la question de l'orientation scolaire. Dans un exposé extrêmement fouillé et richement documenté, illustré de graphiques et de diapositives, le conférencier détailla la structure et la classification du degré secondaire, les méthodes employées, les résultats obtenus ou à obtenir par une nouvelle conception de tout l'enseignement, partant des sciences expérimentales en particulier, du réel et du concret, pour s'acheminer graduellement vers l'abstrait, tout en développant les facultés d'observation, de raisonnement et de jugement de l'élève.

Soulignons que nous avons tout spécialement apprécié, dans cet exposé, l'importance que W. Lanz accorda aux méthodes actives, autrement dit à l'enseignement qui réclame de l'élève une participation directe, une collaboration active à son propre enrichissement intellectuel et culturel; de même que le choix d'un même objet qui devient sujet d'étude dans diverses branches, par exemple le brochet observé en aquarium, au vivier d'Areuse, sa dissection, l'étude de ses divers organes, le devoir de composition sur le brochet, la leçon de dessin avec croquis de poissons, etc.

Cette adaptation des méthodes aux exigences d'une civilisation en constante expansion est indispensable pour préparer l'avenir de nos enfants. L'école secondaire l'a compris, mais il lui faut l'apport de la famille pour pouvoir atteindre le but qu'elle se propose. Les difficultés que l'élève rencontre en cours de scolarité seront plus aisément surmontées et les échecs scolaires moins nombreux si, à l'effort de l'école, aux précieuses conseils du psychologue qu'elle s'est adjointe, aux études surveillées qu'elle a instituées et dont peuvent bénéficier tous les élèves en difficultés scolaires (actuellement ce sont 236 élèves qui sont ainsi secondés par quelque 45 répétiteurs privés), la famille, les parents apportent aussi leur contribution. Le lien école-famille doit se resserrer; la collaboration des parents et des enseignants s'impose pour permettre une connaissance aussi approfondie et aussi sûre que possible des aptitudes

de l'élève et garantir pour son avenir l'orientation la mieux indiquée. Mais, toujours, ce sera aux parents de décider.

Ces conclusions très pertinentes du conférencier, nous les faisons nôtres. Elles sont aussi celles de l'École des parents. Jy.

## Bach pour les Perce-Neige

Un nombreux public a apprécié, hier soir, à la Salle de musique, Bach, le Chœur du Conservatoire et un groupe instrumental, et R. Falla. Ce dernier dirigeait en effet un concert consacré au grand Jean-Sébastien, organisé par les Rotary-Clubs locaux et chaux-de-fonnier au profit des Perce-Neige. Le « Concerto en ré mineur pour deux violons et orchestre » fut mis admirablement en valeur par les solistes de talent que sont F. Zanlonghi et J.-P. Moeckli. Ces deux violonistes, ainsi que M<sup>mes</sup> Winzap, violoncelliste et Zanlonghi, claveciniste, interprétèrent également d'excellente façon la « Sonate à Trois » en dos majeur. Quant aux quatre chœurs inédits « Kyrie, Gott Vater in Ewigkeit », « Christe alle Welt », « Kyrie, Gott heiliger Geist », « Wir glauben all' an einen Gott », et à la cantate N° 147 « Herz und Mund und Tat und Leben », ils ont permis à chacun d'apprécier les grandes qualités vocales du Chœur du Conservatoire, ainsi que les interventions subtiles et parfaites des instrumentistes. Un concert comme on aimerait en entendre souvent. R.

**AUTO CONTRE TAXI.** — Une voiture pilotée par M. R. M., de La Chaux-de-Fonds, est entrée en collision hier après midi au carrefour de la Fontaine monumentale, avec un taxi conduit par M. J.-M. H. Gros dégâts.

## CARNET DU JOUR

### Cinéma

CORSO: 15.00 et 20.30, « Fantômas contre Scotland Yard ».  
EDEN: 20.30, « Khartoum ».  
PALACE: 15.00 et 20.30, « Un Garçon, une Fille »; 17.30, « Pain, Amour et Fantaisie ».  
PLAZA: 20.00, « La Bataille des Ardennes ».  
RITZ: 20.30, « Le Vieil Homme et l'Enfant ».  
SCALA: 20.30, « Voyage à Deux ».

### Divers

AMPHITHEATRE: 20.15, conférence « Israël, les Arabes et la paix au Proche-Orient ».  
GALERIE DU MANOIR: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 19.00, exposition Aurèle Bauraud.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Pilonel, av. Léopold-Robert 58a. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

## FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'HORLOGERIE

### Un mouvement s'amorce: L'allocation d'apprentissage

L'abondance de matière nous ayant contraints, hier, à ne publier que le début de l'interview que nous avait accordée M. P. Imhof, et qui tendait à confirmer, comme nous le disions, qu'un mouvement sympathique s'amorçait au sein des milieux patronaux en faveur de la formation professionnelle, nous publions ci-dessous la fin de cette interview.

#### Par le truchement de l'Etat...

Quant aux modalités d'application prévues par ce projet, M. Imhof nous les expose en deux mots:

— Les cantons accordent actuellement des bourses à certains étudiants en microtechnique, lorsque les conditions financières de la famille l'imposent. Notre projet prévoit que son application se ferait par

le truchement de l'Etat: chaque canton intéressé transformerait les bourses qu'il octroie déjà en allocations mensuelles, et étendrait d'autre part ces allocations à l'ensemble des étudiants en microtechnique, sans distinction. La Chambre suisse couvrirait les frais, en déduisant simplement de sa participation le montant des bourses qu'accordent de toute façon déjà cantons et communes. La Chambre suisse supporterait ainsi, en somme, la différence des frais qu'occasionnerait le nouveau système par rapport à l'ancien. Mais, je le répète, ce n'est qu'un projet, qui va se heurter au problème de son financement...

#### Une heureuse évolution

Il n'empêche que l'idée est dans l'air, et que cette idée rejoint un vieux postulat de la gauche: le sa-

**CONTRE UN MUR.** — M<sup>me</sup> S. Frigerio, de La Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise de sa voiture, hier, aux Loges, sur la route de la Vue-des-Alpes. Elle s'est jetée contre un mur, a fait un tête-à-queue et est revenue heurter le mur. La conductrice a été hospitalisée, souffrant d'une fracture d'un fémur et de blessures diverses. L'auto est démolie.

## COMMUNIQUES

**Centre d'éducation ouvrier.** — Sous les auspices du CEO, M. Jules Humbert-Droz nous parlera du cinquantenaire de la Révolution russe. Le conférencier a connu personnellement Lénine, Trotsky, Staline et les autres chefs de cette révolution. Il a vécu à Moscou pendant plusieurs années et est un des derniers survivants, en Suisse, de cette grande époque. L'orateur ne se contentera pas de rappeler les événements de février et d'octobre 1917, mais parlera de l'évolution de la Révolution russe jusqu'à nos jours. Cette conférence aura lieu le jeudi 2 novembre 1967, à 20 h. 15, à la salle rénovée de la Maison du Peuple (2<sup>e</sup> étage).

## MÉMENTO LOCLUIS

CINÉMA LUX: 20.30, « Nick Carter contre le Tréfle rouge ».

TEMPLE FRANÇAIS: 20.15, concert de la Marienkantorei de Lemgo.

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Dès 21 h., le No 17 renseignera.)

# CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

## Convocation du Grand Conseil neuchâtelois

La session ordinaire d'automne du Grand Conseil s'ouvrira lundi 20 novembre, à 14 h. 30, au Château de Neuchâtel avec l'ordre du jour suivant:

1. Projet de budget pour l'année 1968 et rapports à l'appui.

2. Rapports concernant diverses demandes de naturalisation.

3. Rapports concernant diverses demandes en grâce.

### B. Rapports de commissions

4. Commission chargée de l'examen: a) du projet de loi sur l'aide hospitalière; b) du projet de loi concernant la couverture des dépenses sociales de l'Etat et des communes.

5. Commission chargée de l'examen: a) du projet de loi sur l'aide financière aux établissements spécialisés pour enfants et adolescents du canton; b) du projet de décret concernant la Fondation François-Louis Borrel.

6. Commission chargée de l'examen du projet de loi portant révision de la loi sur l'exercice des professions médicales.

### C. Motions

Nous rappelons qu'au préalable, le Grand Conseil siégera en session extraordinaire le 6 novembre.

**GORGIER: Blessé par son tracteur.** — M. A. Fischer, agriculteur à Gorgier, a été entraîné par son tracteur qui, dérapant sur l'herbe mouillée, a dévalé un talus. Le conducteur souffre d'une fracture de la clavicule et de blessures à la poitrine. Il a été hospitalisé.

**COUVET: Incendie.** — Un incendie allumé par des enfants qui jouaient avec des allumettes, a ravagé, mardi, deux locaux d'un immeuble de la rue du Quarre, faisant pour 20 000 fr. de dégâts. Le locataire, M. Borner, qui venait d'emménager et de reprendre un commerce de boulangerie, avait envoyé ses enfants jouer dans le local où le feu s'est déclaré. Tous ses effets personnels ont été détruits.

# CHRONIQUE JURASSIENNE

## Les manœuvres ne paient pas

Nous déplorons vivement la perte d'un siège jurassien au Conseil national. Nous la regrettons d'autant plus qu'elle atteint notre ami André Auroi, dont la personnalité n'a rien à voir avec cette défaite. Le recul socialiste dans le Jura n'explique nullement cette non-réélection. Elle est le résultat de l'apport important de suffrages socialistes à la liste socialiste de l'ancien canton. Les chiffres, le démontrent clairement: laors que, il y a quatre ans, les six districts romands n'apportaient à la liste de l'ancien canton que 6500 suffrages, ils lui en ont attribué plus de 17 000 dans ces dernières élections. Il ne manquait que 5000 suffrages à Auroi pour être élu.

En tant que socialiste habitant hors du Jura bernois, on a le droit de se poser des questions, celle notamment de se demander si certaines manœuvres, consistant à favoriser un candidat au détriment d'un autre pour des motifs qui n'ont rien à voir avec le socialisme, ne sont pas la cause du recul de notre parti, et de l'influence jurassienne au sein du Conseil national.

Pour des motifs divergents, souvent diamétralement opposés, obéissant à des manœuvres n'ayant aucun rapport avec notre idéal, on est arrivé à un résultat qui n'était probablement recherché par personne dans notre parti. La leçon est dure et il serait regrettable qu'elle ne porte pas de fruits. Au risque de nous faire des ennemis, qui prétendent que nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires du Parti socialiste jurassien, nous pensons utile de nous faire entendre, dans le seul but de faire réfléchir certains de nos camarades, trop enclins à oublier que le rôle d'un militant socialiste consiste à rechercher une unité de vues conduisant à des décisions démocratiquement prises.

Il est naturel que la composition d'une liste électorale soit largement discutée au sein des sections et durant le congrès appelé à la ratifier, mais ensuite on est en droit de s'attendre à une discipline librement consentie, faute de quoi on en arrive à décourager les électeurs.

EUGÈNE MALÉUS.

## POLITIQUE NEUCHÂTELOISE

### Le Conseil d'Etat et l'assurance maladie

Au moment où le Conseil d'Etat adresse au Grand Conseil un rapport concernant un projet de décret concernant l'initiative populaire pour l'amélioration et le développement de l'assurance maladie, projet de décret dont la conclusion se traduit par le rejet de l'initiative, il est bon d'en rappeler les six points:

1. Couverture intégrale des frais en cas d'hospitalisation et d'accouchement en salle commune pour tous les assurés.

2. Obligation de s'assurer contre la maladie pour les mineurs et les personnes à revenus modestes.

3. Possibilité de s'assurer sans limite d'âge, durant une période déterminée commençant avec l'entrée en vigueur de cette disposition, les risques aggravés pour les caisses mutuelles étant couverts par l'Etat.

4. Inclusion de l'assurance contre les accidents pour les bénéficiaires de la loi non couverts contre ce risque.

5. Elévation des normes de classification des assurés bénéficiant de subsides de l'Etat, de façon à augmenter le nombre des ayants droit.

6. Maintien des cotisations à un niveau supportable par une contribution accrue des pouvoirs publics.

Voici en outre les conclusions du rapport du Conseil d'Etat:

« Nous constatons en bref que satis-

faction est d'ores et déjà donnée aux importants postulats 1, 5 et 6 de l'initiative par les propositions contenues dans notre rapport du 2 juin 1967 sur l'aide hospitalière ou par les décisions qui y sont annoncées. Les postulats numéros 2 et 3 doivent être écartés pour des raisons financières ou d'ordre pratique. Quant au postulat numéro 4, nous admettons que, sous quelques aspects, il mériterait une étude spéciale; nous ne pouvons cependant prendre aucun engagement pour l'avenir avant de connaître le résultat de cette étude, les questions en cause étant des plus ardues. Aussi, jugeons-nous préférable d'écarter également le postulat numéro 4, quitte à reprendre quelques-uns de ses éléments, indépendamment de l'initiative, si les conclusions de l'étude entreprise le justifient. »

Le Grand Conseil se prononcera donc sur ce rapport.

De leur côté, les responsables de l'initiative, soit les partis socialiste et popiste, le Mouvement populaire des familles, et certains milieux religieux, étudieront la valeur des propositions du Conseil d'Etat et attendront le résultat des délibérations du Grand Conseil avant de se prononcer à titre définitif. Cependant, d'ores et déjà, il paraît probable qu'ils ne pourront se satisfaire des propositions de l'exécutif.

E. MIs.

## CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

**NEUCHÂTEL: Réunion du syndicat intercommunal ACES.** — Lundi après midi, dans la salle du Conseil général de la ville de Neuchâtel, les représentants des communes intéressées pour la construction de l'école secondaire du Mail ont tenu leur assemblée d'automne. Le Comité directeur de l'ACES a été reconduit dans ses fonctions et le budget provisoire présenté pour l'année prochaine accepté.

La première partie de l'école du Mail, concernant la construction de 20 classes, a été achevée ce printemps. Les travaux de la deuxième partie, comprenant notamment l'Aula de l'école et des locaux administratifs, sont en cours; le gros d'œuvre étant terminé. Quant aux travaux relatifs à la deuxième étape, ils seront entrepris à partir du printemps prochain et devraient se terminer deux ans plus tard; à cette époque, l'école secondaire aura à disposition 22 autres nouvelles classes.

**NEUCHÂTEL: Prochaine séance du Conseil général.** — Le Conseil général est convoqué le 6 novembre avec, à l'ordre du jour, six rapports du Conseil communal concernant: le budget de 1968; le renouvellement et l'émission de divers emprunts de consolidation; la participation de la ville à la construction du centre opératoire protégé à l'Hôpital Pourtalès; le plan d'alignement des quartiers Clos-de-Serrières et Pain-Blanc; la construction d'une maison haute à l'avenue de Clos-Brochet; les concessions pour appareilleurs eau et gaz.

A l'ordre du jour encore, une interpellation et deux questions, solde de l'ordre du jour du 9 octobre. Rappelons l'interpellation de Rémy Allemann:

« Dans le crédit destiné à l'aménagement de quelques places de sport, crédit voté par le Conseil général le 9 janvier dernier, une somme de 6200 francs était réservée pour des installations simples de mini-basketball dans quelques cours d'école. »

» Aucun de ces emplacements de jeu n'ayant été réalisé jusqu'à ce jour, le soussigné désire obtenir du Conseil communal des explications à ce sujet et, plus particulièrement, connaître les motifs qui ont empêché la mise à disposition de ces installations simples et peu coûteuses. »

**NEUCHÂTEL: Terrible choc, six blessés.** — Deux « minibus » sont entrés en collision frontale, hier après midi, entre Neuchâtel et Saint-Blaise. Le conducteur de l'un d'eux, M. O. Dellenberger, 32 ans, de Bâle, a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite d'un excès de vitesse, et s'est jeté contre celui de l'entrepreneur Fachinetti. On a retiré des véhicules littéralement encastrés, les six passagers du second « minibus », tous ouvriers de l'entreprise susmentionnée, qui sont tous blessés et ont été hospitalisés. Il s'agit de MM. A. Moruzzi (le conducteur), MM. J. Imfeld, C. Di Tella, R. Di Tella, R. Grilli, et A. Meren (le plus gravement atteint). Le conducteur fautif est par contre indemne. Les véhicules sont complètement démolis.

M.-H. K.



# LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE

Au dernier congrès de l'Union des syndicats du canton de Genève, Jean Möri, secrétaire de l'USS, a fait un exposé fort détaillé sur le problème de la concentration industrielle. Comme l'a dit par ailleurs Willy Donzé, conseiller d'Etat, « nous ne pouvons ignorer les concentrations qui se font déjà et se préparent encore dans les grandes branches de notre économie, que ce soient l'horlogerie, la métallurgie, la chimie ou d'autres industries ».

La concentration commerciale et industrielle est liée à l'intégration économique entre Etats, comme c'est le cas pour l'AELE et la CEE. C'est là un mouvement irréversible qui exige pour notre pays certains aménagements de structure.

## AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Une commission de la CEE qui a été chargée d'étudier la question des concentrations, a fourni un rapport qui contient un certain nombre de conclusions favorables et défavorables. Les avantages sont l'amélioration de la rentabilité, l'accélération du progrès technique, la réduction des frais de production. Mais le mouvement de concentration peut également avoir des conséquences fâcheuses pour le niveau de l'emploi. En Suisse, le cas de l'entreprise Le Réve de Genève, qui a été absorbée par Ménalux de Morat, devrait faire réfléchir. Ainsi, pour les associations syndicales se pose la question de la sécurité de l'emploi qui est mise en cause par l'élimination du marché d'entreprises trop faibles. Mais il faut tenir compte d'autres aspects également: il résulte généralement des concentrations une rationalisation de la production et une augmentation de la productivité. Cependant, si la concentration est poussée trop loin, il peut en résulter une augmentation disproportionnée des frais fixes.

## LA COGESTION

La concentration pose aussi des problèmes juridiques: il s'agit de savoir comment les ouvriers seront représentés dans les organes de direction des entreprises agrandies. Cette question de la cogestion ne peut cependant être soulevée que dans un nombre restreint de pays comme la

France ou l'Allemagne, où les travailleurs ont des représentants au conseil d'administration, mais avec voix consultative seulement. Il ne s'agit d'ailleurs dans ces cas que d'un semblant de cogestion, qui ne donne aucun droit de regard véritable sur la production par les comités d'entreprise.

Pour sa part, l'Union syndicale suisse ne parle pas de la cogestion ouvrière dans son programme. Comme le dit Jean Möri, « nos fédérations affiliées continuent à préférer l'action syndicale sur le plan de la profession ou de l'industrie aux apparences de gestion ouvrière dans les entreprises de l'initiative privée, qui conduisent parfois à de singuliers arrangements ». Malgré cette autolimitation volontaire, l'USS revendique le droit à l'information et à la discussion. Le syndicat veut être informé sur la situation économique de l'entreprise et la structure des rémunérations. Sur tous ces points, mais aussi sur ceux posés par la concentration industrielle, les rapports syndicats—employeurs sont réglés en Suisse par des conventions collectives. Ainsi peut-on citer « l'accord en cas de chômage technologique et structurel sur le transfert, le reclassement et la réadaptation des travailleurs » de l'industrie horlogère qui a été passé en 1960 entre les associations patronales et la FOMH.

## UNE CONCENTRATION POUSSÉE

Le mouvement de concentration en Suisse n'est nullement plus faible que dans les autres pays européens. Plusieurs exemples en témoignent. En Suisse romande on peut citer Le Réve et Ménalux, en Suisse allemande, Brown-Boveri et Fabrique de Machines d'Erlikon, ou encore Sulzer Frères et Escher-Wyss.

Mais cette concentration-là se fait essentiellement entre entreprises suisses, comme lorsque Sandoz absorbe Wander. Une autre forme de concentration a fait son apparition: la concentration interétatique. Celle-ci est encore plus poussée que la concentration nationale: Hoffco (Genève) participe à la Société de Fabrication d'Emballages Plastiques S.à.r.l. (France); Hoffmann—La Roche participe à raison de 30% aux affaires de Roure-Bertrand (France). Geigy reprend Fly Tox et participe à Parfums Caron S.A. en France, et Pfersee en Allemagne. Dans l'industrie de la construction, on remarque la même évolution.

Ce mouvement n'est pas à sens unique. Des entreprises étrangères sont aussi en train d'absorber des entreprises suisses. Dans l'horlogerie, l'entreprise américaine Benrus Watch Co participe aux entreprises Ulysse Nardin du Locle. Hamilton Watch Co a mis la main sur la Buren Watch Co, de même que Bulova Watch Co d'outre-Atlantique sur les Montres Universal S. A. de Genève.

Il semble que dans tout ces cas, le changement s'est fait sans grands heurts pour les travailleurs, d'après Jean Möri. On peut tout de même citer des cas de licenciements: Le Réve, et Kugellagerfabrik S.A. d'Arbon absorbés par une entreprise allemande. Dans ce cas, 177 travailleurs se retrouvèrent sans emploi. Ce phénomène pourrait bien encore s'accroître si les conventions collectives ne sont pas capables d'empêcher les décisions unilatérales de la part des employeurs.

## LE CAPITALISME SE RENFORCE

Dans sa conclusion, Jean Möri se montre plutôt favorable à la concentration industrielle et commerciale, parce que c'est un gage de prospérité. Il s'agit « d'assurer la pénétration concurrentielle de nos produits à l'étranger », et ceci exige une plus grande rationalité et une augmentation de la productivité. Il faut cependant en prévoir les effets fâcheux. Pour Jean Möri on peut y arriver au moyen des conventions collectives de travail, ainsi que du Code des obligations. On peut en effet supposer que ce système continuera à jouer son rôle traditionnel et permettra de faire face aux conséquences inévitables de la concentration, parce que celle-ci n'est pas planifiée. S'il existait un plan national de développement, le problème de reclassement pourrait être réglé de manière beaucoup plus satisfaisante. L'USS réclame d'ailleurs un plan de développement à long terme de la part de l'Etat qui permettrait de contrôler la croissance. Mais si la force du syndicalisme est potentiellement grande en Suisse, celle du capitalisme l'est encore plus. La Suisse apparaît comme le pays le plus capitalisé du monde après les Etats-Unis. De 1962 à 1966, les bénéfices des sociétés anonymes ont été de seize milliards. Avec la concentration industrielle, financière et commerciale, cette puissance ne va faire que croître et aboutir à la formation de grands monopoles contrôlant tout le marché. La théorie de Marx est en train de se réaliser, qui avait prévu cette évolution déjà au siècle passé. Mais Marx avait aussi dit que le développement de la puissance du capital devait entraîner en même temps un renforcement du travail. L'action antagoniste de ces deux forces doit mener à la socialisation des forces de production, inévitablement. L'époque actuelle est justement caractérisée par cette concentration des monopoles, et si la classe ouvrière reste ferme, ces monopoles finiront par devoir être nationalisés, à moins que l'on ne s'incline devant leur toute-puissance.

CLAUDE AUROL.

## La réouverture dans le rire et la gaieté du Casino-Théâtre

« Les Surprises d'une Nuit de Noces », vaudeville en trois actes, a tenu toutes ses promesses et les applaudissements d'un public enthousiaste en est la preuve.

Jean-Jacques Herbillon, dit Jicky, parle à la radio en tant que speaker et a une chronique un peu spéciale, surtout pour les auditrices, ce qui lui vaut en retour des lettres enflammées. Il donne toujours un conseil à ses auditrices en fin d'émission (ne jamais courir deux lièvres à la fois). Prudent conseil qu'il ne peut hélas mettre en pratique pour lui-même, et son existence privée devient un véritable enfer sentimental. Sa maîtresse Muriel est une femme ardente, pleine de foudre, elle crie, tempête et insiste pour se faire épouser. Elle a du reste laissé son mari Albert Bourdier, riche industriel. Elle a aussi pour amant l'associé de son mari Jean-Paul Herbillon, qui est en même temps l'oncle de son amant Jicky. De son côté, Jicky flirte la toute mignonne et vertueuse Nicole, et comme elle est honnête, elle entend se faire épouser légalement par son ami Jicky, sinon, elle fera mariage avec un monsieur Albert, divorcé, qu'elle connaît depuis quelques jours. Tout irait bien, si ce monsieur Albert n'était Albert Bourdier, ex-mari de Muriel.

On voit d'ici cet imbroglio de situations cocasses (Quel boulot! réd.) ou ce pauvre Jicky se trouve, et doit arriver à se défaire, pour obtenir en fin de compte, la possibilité de convoler en justes noces. Les scènes comiques et burlesques se succèdent sans arrêt, d'autant plus que la scène est divisée en deux chambres, deux lits, occupés malicieusement vu l'obscurité par des couples se trompant

mutuellement, et où le mélange de chaussettes, caleçons, pantalons, chapeaux, chemises de nuit et déshabillés voluptueux fait rire aux larmes. Les rôles sont remplis à la satisfaction générale par les anciens et les nouveaux éléments de cette impayable troupe du Casino-Théâtre. Géo M.

## Genève

### A LA COMÉDIE

#### EN CRÉATION MONDIALE

### LE CHEMIN DE DAMAS

de Marcel HAEDRICH. Mise en scène de Delfor PERALTA. Avec Denis Manuel, Anne-Marie Not et Daniel Filion. Spectacle à l'abonnement du mercredi 8 au lundi 13 novembre.

Une représentation HORS ABONNEMENT: MARDI 14 NOVEMBRE. Location ouverte.

En hiver:  
Prudence  
route  
verglacée



# AU BOUT DU LAC

UNIVERSITÉ DE GENÈVE: Centre d'études orientales. — M. Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études à Paris fera deux conférences sur le sujet suivant: « Judaïsme et pseudo-judaïsme sur la mer Rouge, et la naissance

de l'Islam »; le vendredi 3 novembre: « Le royaume juif d'Arabie du Sud au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. d'après de nouvelles données »; le lundi 6 novembre: « Comment l'Ethiopie s'est proclamée le « verus Israël ». Ces conférences sont gratuites et ont lieu à 18 h. 15, à l'Université, salle 48.

## Département de l'instruction publique

### GENÈVE

Le Laboratoire de physique nucléaire expérimentale de l'Université de Genève désire engager un

# OPÉRATEUR PRÉPARATEUR

pour les laboratoires du réacteur

Formation exigée: mécanicien sur appareils avec connaissance en mécanique et en électronique.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre manuscrite avec curriculum vitae et photo. Salaire: selon barème de l'Etat.

LABORATOIRE DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE  
Groupe du réacteur  
Bd d'Yvoy 32, 1211 Genève 4

Le Service des loisirs du Département de l'instruction publique de Genève organise des

## Camps de ski

### POUR ENFANTS DE 8 A 11 ANS:

« Clos-des-Sapins », Saint-Cergue, Vaud, du 26 décembre 1967 au 5 janvier 1968.

### POUR JEUNES GENS DE 12 A 15 ANS:

Chalet « Suisse », Les Diablerets, Vaud

Garçons: du 26 au 31 décembre 1967.

Filles: du 2 au 6 janvier 1968.

### POUR JEUNES DE 16 A 18 ANS:

Chalet « Les Sapins », Morgins, Valais

Jeunes gens: du 26 au 31 décembre 1967.

Jeunes filles: du 2 au 6 janvier 1968.

Renseignements: Service des loisirs, tél. 26 13 87.

## La Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève

ouvre une inscription pour l'engagement

# d'un jardinier diplômé et de 3 aides-jardiniers

Date d'entrée en fonction: 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- être âgés de moins de 40 ans;
- être de nationalité suisse (ou étrangers avec permis C).

Très bonnes conditions de salaire et de travail; semaine de 45 heures; caisses de retraite et de maladie.

Les renseignements relatifs au salaire peuvent être obtenus auprès du chef du personnel (tél. 36 13 60 - int. 305).

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 15 novembre 1967 au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

## La commune de Chêne-Bourg

ouvre une inscription en vue de pouvoir un poste de

## CONCIERGE

DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE HALLER

Les candidats à ce poste pourront retirer la formule d'inscription au secrétariat de la mairie, du 2 au 10 novembre inclus.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, devront parvenir avant le 13 novembre 1967, à 17 h. 30, au secrétariat de la mairie de Chêne-Bourg, rue de Genève 71.

Au nom du Conseil administratif:

Le maire:  
Clément PIAZZALUNGA

## Concert populaire OCL

Le second concert populaire de l'Orchestre de chambre de Lausanne aura lieu dimanche 5 novembre 1967, à 11 h. 15, au Théâtre municipal, sous la direction de Victor Desarzens. Œuvres de L. van Beethoven, avec comme soliste Nicole Wickihalder, pianiste. Vente des billets le vendredi 3 novembre, dès 16 h. 30, au Théâtre municipal. Prix: Fr. 1.— à toutes les places.



# A travers le pays vaudois

## Beaulieu: La belle fête des travailleurs étrangers

Au seuil de l'hiver, bon nombre d'ouvriers italiens et espagnols vont regagner leur patrie, afin de passer les festivités de Noël et de Nouvel-An, au milieu de leur famille.

La tradition veut qu'une fois par année, nos amis se retrouvent à Beau-

lieu pour la soirée « départ », organisée par la FOBB, section de Lausanne. Dans la fraternité et la joie, plus de 1500 ouvriers se sont donné rendez-vous autour d'une grande table dressée dans la salle du Grand Restaurant.

Si l'ambiance a été à la bonne humeur, on n'a pas oublié qu'ailleurs, des travailleurs luttent contre l'oppression d'une dictature. Lorsque la fanfare L'Avenir a entonné l'« Internationale », chacun retint son souffle, dédiant toutes ses pensées aux camarades qui sont privés de liberté pour

avoir voulu défendre leur condition. Dans son discours d'ouverture, Enzo Giacomin, président du Comité d'organisation, exposa les buts sociaux de cette réunion. Le salut de la FOBB de Lausanne a été apporté par Alexandre Chiesa, président de la section, alors que Georges Diacon, en sa qualité de vice-président, représentait les instances responsables de la fédération. M. Rota, consul général d'Italie à Lausanne, adressa également quelques mots à l'assistance très attentive. En espagnol, Juan Ant. Sainz, dans une brillante allocution, a déploré l'attitude des autorités de son pays à l'égard des revendications ouvrières, invitant chacun à condamner cette répression.

Le discours officiel de R. Borino, secrétaire central de la FLEF à Zurich, a mis un terme à la partie officielle. On entendit les hymnes nationaux de l'Italie et de la Suisse.

Un succulent repas offert par la FOBB marqua le début du programme récréatif, qui nous permit d'écouter Gino Rossi, chanteur italien, qui interpréta avec beaucoup de charme, des rengaines transalpines. Les danses espagnoles nous enchantèrent, exécutées avec classe par Los Seijas.

L'orchestre Sky-Way entraîna le bal jusqu'au petit matin. De la solidarité à l'amitié, cette fête laissera un souvenir lumineux à tous.

K. Schaefer.

Assurer le bien-être de tous est impossible. Aider ceux qui en ont besoin est toujours possible.

Secours suisse d'hiver.

### COOPÉRATIVE DES



### COBAL

### COOPÉRATIVE DES OUVRIERS DU BATIMENT

Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24

Gypserie-peinture

Général civil Maçonnerie

**CARNETS DE DÉPÔTS 4%**

OBLIGATIONS 5% 10 ans

## CANTONNIER DU SERVICE DE LA VOIE

Travail fortement mécanisé sur nos chantiers d'entretien et de construction du réseau.

Pour compléter les effectifs de nos équipes spécialisées, nous engageons des cantonniers dans les régions suivantes:

- Genève — Lausanne — Sion
- Lausanne — Vallorbe/Yverdon — Neuchâtel — Bienne
- Lausanne — Fribourg — Berne
- Jura neuchâtelois et Jura bernois
- La Broye et Yverdon — Fribourg

Salaires et avantages sociaux intéressants. Nombreuses possibilités d'avancement. Age de 17 à 35 ans.

Pour renseignements complémentaires et engagement, adressez-vous à une gare ou envoyez le coupon ci-dessous à l'une des adresses ci-après:

- CFE - Voie 1re section, place de la Gare 7, 1000 Lausanne
- CFE - Voie 2e section, bâtiment gare CFE, 1950 Sion
- CFE - Voie 3e section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel
- CFE - Voie 4e section, avenue Tivoli 15, 1700 Fribourg
- CFE - 5e section, place de la Gare 15, 2800 Delémont
- CFE - Voie 6e section, bâtiment gare CFE, 3000 Berne

Coupon d'inscription à détacher

Nom et prénom:

Adresse:

Etat civil:

né le

## Après les élections au Conseil national QUELQUES CHIFFRES

### RÉSULTATS GÉNÉRAUX

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 127 554 |
| Votants            | 59 084  |
| Nuls               | 541     |
| Blancs             | 114     |
| Valables           | 58 429  |

### SUFFRAGES DE PARTI

|            |         |
|------------|---------|
| Libéral    | 117 894 |
| Radical    | 296 969 |
| PAI        | 81 225  |
| C.-S.      | 43 960  |
| PUR        | 14 423  |
| Socialiste | 242 465 |
| POP        | 133 267 |

### LES FORCES RESPECTIVES DES PARTIS

| Parti      | 1959         | 1963 | 1967 |
|------------|--------------|------|------|
|            | en pour-cent |      |      |
| Libéral    | 14,4         | 14,5 | 12,7 |
| Radical    | 30,5         | 31,8 | 31,9 |
| PAI        | 9,0          | 8,1  | 8,7  |
| C.-S.      | 5,1          | 5,4  | 4,7  |
| PUR        | —            | —    | 1,6  |
| Socialiste | 29,7         | 27,9 | 26,1 |
| POP        | 11,3         | 12,3 | 14,3 |

### Les résultats des socialistes par districts

**AIGLE**  
Graber, 1012; Brawand 878; Baechtold, 903; Aubert, 784; Bussey, 826; Cardinaux, 819; Clavel, 791; Desarzens, 919; Duvanel, 808; Gloor, 768; Hédiger, 815; Lassueur, 757; Maret, 776; Meylan, 762; Ogay, 773; Veillon, 877. Total: 13 268.

### AVENCHES

Graber, 154; Brawand, 133; Baechtold, 133; Aubert, 124; Bussey, 128; Cardinaux, 120; Clavel, 125; Desarzens, 120; Duvanel, 123; Gloor, 119; Hédiger, 122; Lassueur, 119; Maret, 118; Meylan, 112; Ogay, 115; Veillon, 113. Total: 1978.

### LA VALLÉE

Graber, 424; Brawand, 395; Baechtold, 386; Aubert, 405; Bussey, 384; Cardinaux, 370; Clavel, 378; Desarzens, 366; Duvanel, 380; Gloor, 365; Hédiger, 371; Lassueur, 362; Maret, 370; Meylan, 450; Ogay, 369; Veillon, 356. Total: 6131.

### MOUDON

Graber, 407; Brawand, 315; Baechtold, 317; Aubert, 280; Bussey, 282; Cardinaux, 267; Clavel, 271; Desarzens, 260; Duvanel, 266; Gloor, 250; Hédiger, 263; Lassueur, 250; Maret, 258; Meylan, 263; Ogay, 253; Veillon, 267. Total: 4469.

### NXON

Graber, 625; Brawand, 505; Baechtold, 505; Aubert, 504; Bussey, 493; Cardinaux, 460; Clavel, 475; Desarzens, 458; Duvanel, 481; Gloor, 456; Hédiger, 455; Lassueur, 453; Maret, 460; Meylan, 458; Ogay, 459; Veillon, 438. Total: 7685.

### ORON

Graber, 152; Brawand, 103; Baechtold, 114; Aubert, 102; Bussey, 101; Cardinaux, 101; Clavel, 97; Desarzens, 98; Duvanel, 100; Gloor, 99; Hédiger, 98; Lassueur, 95; Maret, 99; Meylan, 91; Ogay, 97; Veillon, 90. Total: 1637.

### PAYERNE

Graber, 513; Brawand, 412; Baechtold, 417; Aubert, 377; Bussey, 392; Cardinaux, 390; Clavel, 368; Desarzens, 368; Duvanel, 366; Gloor, 354; Hédiger, 354; Lassueur, 359; Maret, 375; Meylan, 346; Ogay, 366; Veillon, 343. Total: 6100.

### PAYS-D'ENHAUT

Graber, 96; Brawand, 86; Baechtold, 92; Aubert, 74; Bussey, 75; Cardinaux, 72; Clavel, 70; Desarzens, 71; Duvanel, 71; Gloor, 64; Hédiger, 72; Lassueur, 66; Maret, 67; Meylan, 63; Ogay, 61; Veillon, 94. Total: 1194.

### Force des partis dans les principales localités vaudoises

| Partis    | Pully  | Yverdon | Montreux | Renens | Morges | Vevey  | Nyon  | Payerne |
|-----------|--------|---------|----------|--------|--------|--------|-------|---------|
| POP       | 2 668  | 8 399   | 3 588    | 4 679  | 2 144  | 5 727  | 7 063 | 1 243   |
| Soc.      | 6 761  | 18 255  | 10 412   | 8 032  | 5 322  | 8 620  | 3 522 | 3 485   |
| PAI       | 542    | 597     | 677      | 193    | 340    | 185    | 561   | 324     |
| PUR       | 959    | 532     | 438      | 679    | 163    | 505    | 261   | 104     |
| C.-S.     | 1 848  | 1 049   | 2 463    | 1 215  | 883    | 2 164  | 590   | 1 463   |
| Rad.      | 9 655  | 13 383  | 9 561    | 6 213  | 6 232  | 6 728  | 4 035 | 5 425   |
| Lib.      | 6 331  | 4 002   | 4 881    | 836    | 2 662  | 4 356  | 1 958 | 2 139   |
| Particip. | 48,7 % | 57,3 %  | 46 %     | 38 %   | 41 %   | 44,5 % | 43 %  | 48 %    |

### AVIS OFFICIELS

#### Enlèvement des déchets ménagers encombrants

Le public est informé qu'un service gratuit de ramassage des déchets ménagers encombrants se fera

lundi 6 novembre et mardi 7 novembre 1967

dans toute la commune. Cette collecte spéciale aura lieu le même jour et à la même heure que l'enlèvement normal des ordures ménagères. Seuls les déchets provenant des ménages seront enlevés, à l'exclusion de ceux provenant de commerces, primeurs, industries, hôtels, démolitions et jardins.

Les matériaux à enlever devront être déposés à proximité des poubelles, une heure au plus tôt avant celle fixée pour l'enlèvement des ordures ménagères. Les poubelles devront rester dégagées. Les cartons devront être pliés et les papiers ficelés en paquets.

DIRECTION DES TRAVAUX, LAUSANNE

## CINEMAS LAUSANNOIS

**A. B. C. Tél. 22 53 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Première vision  
Au palmarès des héros de westerns  
**ARIZONA COLT**  
Giuliano Gemma, Corinne Marchand, Fernando Sancho - Parlé français Technicolor - Techniscope

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Grande première vision - Couleurs  
Ce drame hallucinant, magistralement interprété par des comédiens de grande classe  
**J'AI TUÉ RASPOUTINE**  
Gert Frobe, R. Hossein, Géraldine Chaplin, Ira Furstenberg

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Grande première suisse  
Un film d'Edouard Molinaro, d'après la pièce de Claude Magnier  
**OSCAR**  
Louis de Funès Claude Rich, Paul Preboist, Agathe Natanson  
Scope Couleurs Faveurs suspendues

**Bel-Air Tél. 25 53 12**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
DERNIER JOUR  
1re vision 2e semaine  
Techniscope Eastmancolor  
Le film viril passionnant attaché de Robert Enrico (Fav. susp.)  
**LES AVENTURIERS**  
L. Ventura, A. Delon, Johanna Shimkus D'après J. Giovanni - Mus. de Roubaix

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans  
Première vision  
Prix spécial du jury au Festival de Berlin 1967  
**LA COLLECTIONNEUSE**  
d'Eric Rohmer, avec Haydée Politoff «Film irritant et fascinant à la fois.» (Aux Ecoutes.)  
Parlé français - Fav. susp. à 21.00

**Capitol Tél. 22 51 32**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision - Prolongation  
**SEPT FOIS FEMME**  
avec l'inimitable Shirley Maclaine Alan Arkin Rossano Brazzi, Michael Caine Vittorio Gassman Peters Sellers  
Mise en scène Vittorio de Sica

**Cinéac Tél. 22 74 97**  
Permenent 14.00-23.00 7 ans  
**LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY**  
Prolongation  
Aux actualités de la semaine:  
Les obsèques du colonel-brigadier Masson L'exposition florale dans les jardins de la ville de Lausanne

**Colisee Tél. 32 81 25**  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
1re vision - 2e semaine  
Techniscope - Eastmancolor  
Le film viril passionnant attaché de Robert Enrico (Fav. susp.)  
**LES AVENTURIERS**  
L. Ventura, A. Delon, Johanna Shimkus D'après J. Giovanni Mus. de Roubaix

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Grande première vision  
Français - Scope - Couleurs  
Un sensationnel policier qui vous hantera longtemps!  
**LE SCANDALE**  
de Claude Chabrol, avec Anthony Perkins, Yvonne Furneaux, Maurice Ronet, Stéphane Audran, H. Jones, S. Lloyd

**Lido Tél. 25 21 44**  
14.00, 16.00, 20.00, 22.10, en franc. 18 ans  
18.00 en anglais, sous-titré franc./all.  
Grande première - 5e semaine  
Palme d'or Cannes 1967 Meilleur film  
Le chef-d'œuvre de M. Antonioni produit par Carlo Ponti  
**BLOW-UP**  
En couleurs Faveurs supprimées

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Eastmancolor Première vision suisse  
Un triomphe de Luis Bunuel - Lion d'Or de Venise 1967  
**BELLE DE JOUR**  
d'après le roman de Joseph Kessel Catherine Deneuve Jean Soral, Michel Piccoli Geneviève Page

**Moderne Tél. 26 28 77**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Prolongation - 2e semaine  
Le public lausannois est bon juge, tout le monde en parle... chacun veut l'avoir vu!  
Le fameux film de Jacopetti  
**AFRICA ADDIO**  
est un triomphe

**Montchoisi Tél. 24 05 07**  
15.00, 20.30 16 ans  
Erstaufführung - Farbfilm  
Des musikalische Höhepunkt Lustige Abenteuer!  
**HEIMWEH NACH ST. PAULI**  
Freddy Quinn, Jayne Mansfield u. v. a.

**Palace Tél. 22 13 30**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 10 ans  
2e semaine  
Un chef-d'œuvre de musique, de couleurs et d'imagination  
**FANTASIA**  
de Walt Disney, musique de J.-S. Bach, Beethoven Tchaïkovsky, Schubert, etc. Féérique... Fantastique Inoubliable...

**Rex Tél. 23 43 31**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Première vision  
L. Zampa nous fait rire en montrant des choses vraies et tragiques dont les héros est un nouveau Zorba  
**QUESTION D'HONNEUR**  
Ugo Tognazzi, Bernard Blier, Nicoletta Machiavelli  
Parlé français - Eastmancolor

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.30, 20.30 14 ans  
4e semaine  
Pour la première fois porté à l'écran par les Soviétiques!  
**GUERRE ET PAIX (1805)**  
de Serge Bondaritchouk d'après Léon Tolstol écran géant 70 mm couleurs. Toutes faveurs suspendues Trois heures de projection Places Fr 4.-, 6.-, 8.-

**City-Pully Tél. 28 69 69**  
20.30 16 ans  
L'œuvre la plus accomplie d'Ingmar Bergman  
**LE SEPTIÈME SCEAU**  
Avec Gunnar Björnstrand Max von Sydow Bibbi Andersson, Nils Poppe Version originale sous-titrée Quelques jours seulement!

**Corso-Renens Tél. 24 90 35**  
20.30 16 ans  
Sean Connery dans Festival James Bond  
**DR NO**  
Parlé français - Couleurs



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Allemagne: La crise de la presse

Le Parlement fédéral allemand vient d'être saisi du rapport de la première Commission de presse, fondée en 1964, au sujet des conditions de concurrence entre la presse d'une part, la télévision et la radio de l'autre. Cette commission estime qu'il n'y a pas de compétition exacerbée entre la presse et la radio, mais son rapport se base sur des enquêtes faites entre 1956 et 1964, or le déclin réel de la petite et moyenne presse en Allemagne n'a été enregistré qu'ultérieurement. Un nombre sans cesse croissant de journaux fusionnent et il existe de moins en moins de rédactions de journaux indépendantes. Un tiers seulement des quotidiens (158) assurent eux-mêmes entièrement la partie rédactionnelle, relève le rapport de la commission, mais entre-temps le nombre de ces rédactions indépendantes est encore tombé à 120.

Bien que le rapport de la première commission soit considéré par les critiques comme trop optimiste (raison pour laquelle une deuxième commission s'est mise au travail pour étudier les conditions actuelles), il constate néanmoins déjà une forte concentration de l'édition. De 1955 à 1961, 71 quotidiens ont cessé de paraître et 30 autres ont perdu leur autonomie. Des 16 journaux fondés à cette époque, il n'en existe plus que trois. Depuis lors, la situation s'est encore aggravée. Aussi, différents députés et groupes parlementaires ont-ils demandé au Gouvernement fédéral d'arrêter un programme d'urgence pour aider les éditeurs de journaux à vaincre la crise actuelle. Ils estiment que la liberté d'information, garantie par la Constitution, exige aussi une offre suffisante, c'est-à-dire un grand choix de journaux.

## Italie: Les «régions» sont créées

À la Chambre italienne des députés s'est terminée l'une des batailles les plus spectaculaires, du moins comme durée, dans l'histoire parlementaire d'Italie, et la plus longue des législatures de la république. L'assemblée, en se concédant seulement quelques heures de pause toutes les 24 heures, a tenu une séance fleuve de 15 jours environ, avec des nuits blanches, des séances aussi le dimanche, des centaines d'heures de discours et plusieurs incidents verbaux. Il s'agissait de réaliser la division de l'Italie en

régions autonomes, division prévue par la Constitution républicaine, mais jamais entrée en vigueur. Elle a été maintenant réalisée avec l'approbation de la majorité de centre-gauche, des communistes et des sociaux-prolétaires. Les droites (libéraux, monarchistes et fascistes) ont tout au long des débats pratiqué l'obstruction. Le scrutin a donné les résultats suivants: présents et votants: 538; majorité: 270; favorables: 443; contraires: 95.

## Plainte de la CISL contre l'Espagne

Dans un télégramme transmis hier à M. D. Morse, directeur général du BIT (Bureau international du travail), à Genève, le secrétaire général de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), M. H. Buitier, dépose plainte contre le Gouvernement espagnol pour arrestations massives et condamnations arbitraires de travailleurs espagnols. M. Buitier précise que, depuis le 15 octobre, les autorités espagnoles ont procédé à des centaines d'arrestations de travailleurs qui ont été condamnés à de lourdes peines pour leur seule action syndicale.

Une cinquantaine de jeunes gens, sortant hier matin, à Séville, d'une messe dite pour le repos de l'âme de «Che» Guevara, ont manifesté aux cris de «Vive Cuba», ils ont été rapi-

dement dispersés par la police. D'autre part, des séparatistes basques ont réussi dans la nuit de dimanche à lundi, à hisser un drapeau basque sur le paratonnerre de l'église Santa-Maria, à Guernica, où plusieurs milliers de basques étaient réunis à l'occasion des fêtes de la ville. On apprend enfin de bonne source que M. A. Prado Velasco, président de la section sociale du syndicat du métal de Biscaye, a été destitué de ses fonctions à la suite de lettres qu'il a adressées au gouverneur civil sur la situation sociale dans la région. Quatorze personnes ont été arrêtées à Vitoria (pays basque espagnol) alors qu'elles participaient à une réunion pour la création de «commissions ouvrières» — illégales.

## EN QUELQUES LIGNES

● NEW YORK. — Une nouvelle fois les membres non permanents du Conseil de sécurité se sont longuement réunis mardi soir sans pouvoir se mettre d'accord sur un texte de synthèse énonçant les principes d'un règlement de la crise du Moyen-Orient. Nouvelle réunion mercredi soir à 20 h. 30 GMT.

● HONG-KONG. — La Chine populaire a annoncé sa décision de retirer tous ses techniciens et experts de Birmanie.

● MOSCOU. — Le satellite soviétique Cosmos 186 qui avait été couplé avec le Cosmos 188, puis séparé de ce dernier, a atterri sur ordre envoyé de la Terre.

● PARIS. — M. De Gaulle fera les 6 et 7 novembre un voyage dans le Midi de la France, au cours duquel il se rendra successivement à Pierrelatte, Cadarache, Salon de Provence et Istres.

● BRUXELLES. — Les États-Unis ont reçu le «feu vert» des puissances de l'Euratop pour reprendre la négociation avec l'URSS sur le traité de non-prolifération nucléaire en vue d'établir un texte acceptable par tous les pays.

● LONDRES. — On apprend à Londres mardi de source bien informée que Lord Chalfont, ministre britannique chargé des négociations avec le Marché commun, a offert samedi sa démission au premier ministre Wilson. Ce dernier a cependant refusé de l'accepter.

● TEL AVIV. — Un tribunal militaire israélien siégeant à Gaza, a condamné mardi à la prison à vie deux membres d'une organisation clandestine arabe qui avaient abattu dans le Sinaï un Belge, D. Abelev, volontaire dans les rangs israéliens durant le conflit de juin. Le troisième accusé, âgé de 16 ans, a été condamné à 15 ans de prison.

● LUXEMBOURG. — Les Six se sont mis d'accord à Luxembourg pour une action commune dans le domaine de la recherche scientifique et de la technologie.

● KINSHASA. — Le ministre des Affaires étrangères du Congo a déclaré mardi que des combats avaient éclaté aux alentours de Bukavu entre mercenaires blancs et des unités de l'armée nationale congolaise.

● MOSCOU. — Le Praesidium du Soviet suprême de l'URSS a décrété hier des mesures d'amnistie pour plusieurs catégories de criminels de droit commun «dont la libération ne présentait pas un grand danger pour la société».

● ROME. — La conférence de la campagne contre la faim est réunie depuis lundi, et pour une semaine, à Rome, pour examiner les progrès accomplis dans la lutte contre la faim depuis le lancement de la campagne en 1960 et pour préparer les activités futures.

● LA PAZ. — M. Ralph Schoenman, secrétaire de Lord Bertrand Russell, expulsé de la salle d'audience de Camiri au moment où il s'appretait à lire une déclaration au nom de la fondation Russell, sera expulsé aujourd'hui de Bolivie.

● BERLIN. — Pour la première fois, un représentant du secrétariat de la Commission économique européenne de l'ONU a pris part, à titre d'invité, à la réunion d'un organisme du Co-meccon à Berlin-Est.

● ALGER. — Le Gouvernement algérien a retiré à toutes les banques étrangères en Algérie l'agrément pour toutes les opérations financières avec l'étranger.

● MADRID. — M. Strauss, ministre allemand des Finances, a terminé mardi soir sa visite à Madrid où il s'était rendu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Chambre de commerce allemande.

● TEL AVIV. — D'ici à quelques jours, les citoyens israéliens, tant juifs qu'arabes, pourront se rendre librement dans les territoires occupés, sans être obligés, comme c'était le cas depuis les hostilités, de demander un laissez-passer.

## Presse romande: Encore quelques commentaires

Tribune de Lausanne

DANIEL MARGOT

On peut le dire maintenant: l'édifice a craqué. La stabilité helvétique en a pris un coup. Le résultat de ces élections a une signification et aura très certainement une portée politique que le scrutin de 1963 n'a pas eue, pas plus d'ailleurs que celui de 1959. Il trahit incontestablement la volonté d'une large part de l'opinion publique de se distancer d'avec les partis gouvernementaux, donc à «construire» une opposition.

La nouvelle répartition des sièges, comme celle des pertes, tend à prouver que cette manifestation a des causes beaucoup plus psychologiques et économiques que strictement politiques. Les bénéficiaires de ce craquement se trouvent aussi bien à droite qu'à l'extrême-gauche et au centre. Quelle qu'en fut la couleur, l'indépendance a payé. Si bien, même, que ceux qui se font fort d'exploiter un véritable laboratoire d'idées, les indépendants, ont obtenu un gain de 60%, véritable bond en avant. L'alliance avait déjà dix sièges, principalement à Zurich et à Berne. Elle en a maintenant seize.

Fait encore plus important, ce mouvement d'origine exclusivement allemande et à soubassement commercial remporte un net succès à Genève, malgré la forte influence communiste et en dépit de l'intrusion des vigilants. A Zurich, il a doublé ses sièges et il aurait eu les moyens d'en faire autant dans le canton de Berne si, comme en 1963, il y avait eu apparemment avec les évangéliques.

Ce succès est d'autant plus remarquable que le nombre des mandats indépendants n'avait pas bougé depuis plus de quinze ans. Son effet le plus marquant est la triple perte qui en est résultée pour un parti qu'on avait déjà pris l'habitude de voir monter, le Parti conservateur-chrétien-social. Dans le canton de Zurich — c'est là qu'il s'est passé le plus de choses — les grands perdants sont les socialistes qui ont dû céder deux des quatre sièges conquis par le «Landesring».

Quant à la représentation du Parti socialiste au Conseil des États, elle n'est peut-être pas anormale, mais elle est à tout le moins disproportionnée. Faut-il rappeler que dans une dizaine de parlements cantonaux, le quart, voire le tiers des mandats sont socialistes, et que le PSS conserve la plus forte délégation au Conseil national?

Cette situation serait véritablement choquante si l'on oubliait de considérer l'hypothèque de la participation au gouvernement fédéral. Car tout en se soumettant aux dispositions cantonales réglant l'élection de leurs conseillers aux États, citoyens et citoyennes ont bel et bien «pensé» fédéral. Là réside le seul paradoxe. Sur ce plan-là, en effet, ceux qui étaient socialistes pour militer dans l'opposition ont sans doute préféré renoncer à leur étiquette et rester dans «une» opposition.

La pratique du double jeu a eu moins d'adeptes qu'on le supposait. Et selon qu'on était socialiste tiède, ou à gauche par principe, on a peut-être donné ses voix aux indépendants — voire aux libéraux — ou à l'extrême-gauche. D'où l'incontestable succès des communistes dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève et ailleurs en Suisse allemande, succès qu'un fort abstentionnisme bourgeois a certainement facilité. Partout, le panache a été largement utilisé.

Ce renforcement de l'extrême-gauche en Romandie n'est pas passé inaperçu de ce côté-ci de la Sarine où l'on aura toujours quelque peine à comprendre qu'on puisse être communiste par simple non-conformisme et même, si l'on en croit de récentes déclarations préélectorales, par patriotisme.

La Suisse

EDOUARD PERRON

Il serait prudent, de la part des partis gouvernementaux et du Conseil fédéral lui-même, de ne pas méconnaître les leçons des élections nationales de dimanche. Commettront-ils cette faute? Non, assurément, car ils savent bien qu'ils ont pris un tournant dangereux et qu'ils risquent gros. Auront-ils l'intelligence de confesser qu'ils ont commis maintes erreurs et d'annoncer qu'ils vont dorénavant jouer plus serré? Attendons le gouvernement à l'œuvre, mais craignons que les partis ne se complaisent, comme ils le font d'habitude, à expliquer leurs pertes par des circonstances

locales et accidentelles et à feindre un optimisme de mauvais aloi. Ils feraient alors à leur cause un tort plus grand encore que celui qui procède du verdict du corps électoral...

Les «orthodoxes» iront peut-être prétendre qu'il ne s'agit pas d'un raz de marée. Ce serait une très fâcheuse erreur soit d'appréciation, soit de tactique, car deux phénomènes dont il est difficile encore de mesurer l'exacte dimension dominent le tableau électoral.

Tout d'abord, la participation au scrutin a été beaucoup plus importante qu'il y a quatre ans, et l'augmentation du nombre des votants a intégralement profité à ceux qu'il faut bien appeler des non-conformistes...

On doit voir dans ce mouvement populaire la preuve d'un profond mécontentement du peuple et celle aussi que les abstentionnistes, quand ils se décident à aller aux urnes, n'y vont pas pour encourager les partis qui détiennent le pouvoir mais pour protester à leur manière. Il sera, dès lors, du plus haut intérêt de comparer bientôt la force respective des différentes formations politiques, après et avant le scrutin du 29 octobre.

D'autre part, si l'on en juge par les quelques indications dont on dispose pour le moment, il semble que le corps électoral a, dans une bien plus forte proportion que ce n'est la coutume, renouvelé le personnel politique qui occupera les fauteuils tant du Conseil des États que du Conseil national. Il y a là aussi l'indice qu'au sein même des partis gouvernementaux le non-conformisme a gagné du terrain.

Quand donc nous avançons que les radicaux, les conservateurs, les socialistes et les agrariens auraient tout intérêt à admettre qu'ils ont subi une sévère défaite et à en tirer les conséquences, nous estimons du même coup qu'ils y seront poussés quasi irrésistiblement, leurs vieux cadres ayant été rudement battus en brèche, dimanche.

## La Feuille d'Avis de Lausanne

JEAN-MARIE VODOZ

Qu'est-ce que le «Peuple» entend par «majorité populaire»? Une «opposition»? Ou bien un soutien du gouvernement.

La réponse est évidente. Mais elle souligne éloquentement la distorsion de ce parti.

Voilà le risque au départ.

On peut le souligner sans le dramatiser. Sous la Coupole, les socialistes ont fréquemment joué le «double jeu» dont les accusent leurs adversaires. Ils ont su faire aussi des sacrifices. Et, finalement, de leurs adversaires dépendra, dans une mesure certaine, leur attitude. Qu'on tente perpétuellement de les mettre au pied du mur, et qu'on les somme, non sans hypocrisie, de modifier leur ligne ou de quitter le Conseil fédéral — alors les socialistes éprouveront une peine toujours plus grande à tenir en bride leurs éléments extrêmes et turbulents. Qu'on se montre plus conciliant, alors les péripéties électorales n'empêcheront pas leurs députés de prendre, au Palais fédéral, une part constructive

à la grande série de réformes qui marquera (peut-être!) la nouvelle législature.

Mais un fait demeure.

Quand une grandissante partie du corps électoral député à Berne des migrossistes ou des communistes, elle ne songe pas aux réformes. Elle songe au beurre. Et il n'y a pas de doute que ce choix rendra plus lent, plus difficile et plus incertain l'aménagement d'une Confédération moderne.

Tribune de Genève

JEAN RYNIKER

Le peuple suisse vient de réélire son Parlement pour quatre années et s'il n'a pas chambardé de fond en comble sa physionomie actuelle, il en a nettement accusé certains traits. A la tendance des partis majoritaires (socialistes, radicaux, conservateurs et agrariens) de vouloir estomper les différences, le citoyen a, lui, préféré plus de clarté. A l'anonymat des arrangements au sein des partis (et entre les partis), il a voté davantage pour des personnalités qui osent s'affirmer.

Sur ce plan-là, l'opposition a eu beau jeu. L'opposition des indépendants — en marche dans toute la Suisse — et celle des communistes en Suisse romande. Bénéficiant de l'avantage de ne pas avoir à défendre une gestion, ils ont avancé des idées, marqués des positions.

Les libéraux aussi, qui ne sont pas membres du gouvernement, s'en sont tirés à leur honneur, de même que les démocrates des Grisons.

Les battus sont les partis qui forment le gouvernement actuel. Mais il faut bien se dire que les changements intervenus ne modifieront en rien la répartition des sièges au Conseil fédéral. La majorité écrasante des «autres grands» sera à peine sensible, globalement. Mais...

Car il y a un mais. Nous allons au-devant de quatre années parlementaires marquées par une opposition qui se sentira fortifiée.

Les indépendants, sans arriver au niveau des paysans, artisans et bourgeois, améliorent leur position de façon si sensible qu'on devra commencer à mettre des gants quand on s'adressera à eux du haut de la tribune gouvernementale.

A l'autre extrémité, les communistes — fort de la sympathie de Dellberg et d'un médecin neuchâtelois qui viendra siéger à côté de son collègue Forel — seront assez nombreux pour former un groupe parlementaire et feront entendre leur voix jusque dans le secret des délibérations des commissions.

Pendant quatre ans, l'opposition sera renforcée et même si elle se marque à deux extrémités diamétralement opposées sur le plan économique sinon sur le plan social, elle obligera les partis «en place» à se «profilier» davantage eux-mêmes — les uns en devenant à nouveau plus libéraux (au sens économique), les autres en accusant leur attitude progressiste.

On peut raisonnablement se poser la question, enfin, si le «bain de jouvence» de l'opposition ne va pas être considéré à nouveau d'un œil moins sévère par certains. On voit encore mal qui risquerait le «grand saut».

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Grande-Bretagne: Le discours du trône

La détermination du Gouvernement britannique de poursuivre ses efforts pour entamer au plus vite les négociations avec la CEE, en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, a été soulignée par la reine Elizabeth au cours du traditionnel discours du trône qu'elle a prononcé hier matin devant les deux Chambres réunies, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire. Ce discours, préparé par le premier ministre et approuvé par les membres du cabinet, illustre les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure britannique pour l'année à venir. Aucune allusion n'a été faite par la reine à une éventuelle politique de rechange au cas où l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun serait retardée ou rendue impossible. Le discours ne marque d'ailleurs pas de changement dans la politique étrangère britannique, qu'il s'agisse de l'alliance atlantique

de la Rhodésie, du Vietnam ou de l'Arabie du Sud. La seule nouveauté dans la politique que le gouvernement s'apprete à appliquer au cours de cette année parlementaire, est d'ordre intérieur. Le gouvernement va en effet soumettre un projet de loi réduisant considérablement le pouvoir de la Chambre des lords et éliminant le système héréditaire actuel qui permet à certains lords de siéger par droit de naissance. Lorsque cette loi sera adoptée, la Chambre haute ne pourra différer les actes législatifs adoptés par les Communes que de six mois, au lieu d'un an, comme c'est actuellement le cas. Cette mesure, a dit la reine dans le discours du trône, est destinée à promouvoir «un système parlementaire moderne». Enfin, la souveraine a annoncé une série de mesures visant à améliorer la situation économique du pays et par conséquent à mettre fin au malaise social actuel.